

Reds de Trois-Rivières vendus aux As de Québec

A RUSSIE PERDRA SES ALLIÉS

Les manchettes vont à M. St-Laurent en Inde

Le chef de la Syrie subit le sort de Naguib

Beirut, Liban (APF) — Des éléments de l'armée se sont révoltés hier en Syrie et la radio de Damas a annoncé à minuit que le président Adib Shisheki avait démissionné. Des rapports non confirmés parvenus à Beyrouth disaient que Shisheki a quitté la Syrie pour une destination inconnue. Le rapport ajoutait que Shisheki est parti à la suite d'un ultimatum des rebelles lui ordonnant de quitter le pays pour éviter une effusion de sang.



Gén. Shisheki, fin des beaux jours...

Avant même que sa démission soit annoncée, l'ancien président Hachem Bey El Attassi avait été proclamé successeur du brigadier-général qui prit le pouvoir par un coup d'Etat sans sanglant en 1951.

La radio de Damas, reconnaissant la rébellion pour la première fois, a dit que Shisheki a présenté sa démission à la Chambre des députés hier soir.

Les chefs de la révolte avaient donné au dictateur 24 heures pour quitter le pays.



Lt-col. Nasser, une nouvelle tête...

On rapporte que les rebelles se sont emparés de cinq villes, dont Alep, la plus grande ville du pays, dans une révolution qui a éclaté au début de la journée de mercredi. Les événements qui se déroulaient dans le pays furent obscurcis par une censure sévère.

La première nouvelle d'une rébellion dans la république arabe voisine du Liban parvint d'un poste de radio capté à Alep. Une déclaration des rebelles parvenue secrètement à Beyrouth demandait la reconnaissance de l'ancien président Hachem Bey El Attassi en tant que président légitime de la république arabe. Le régime d'Attassi tomba en décembre 1951 quand Shisheki s'établit comme monarque absolu de la population de 3.000.000 d'habitants, en majorité arabe, dans un coup d'Etat sans sanglant.

(suite à la page 8)

Notre bulletin météorologique

Montréal (P.C.) — Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada. Vents légers, ciel nuageux. Minimum: 28, maximum: 35. Trois-Rivières: Vents légers, ciel nuageux. Minimum: 20, maximum: 30. Québec: Vents légers, ciel nuageux. Minimum: 25, maximum: 32.

(Par William Stewart, de la Presse Canadienne) Nouvelle-Delhi (PCF) — Les milieux gouvernementaux de l'Inde ont bien accueilli le fait que le premier ministre St-Laurent ait appuyé l'appel du premier ministre Nehru en faveur de la cessation des hostilités en Indochine.

Des porte-parole indiens ont dit que l'appui sans réserve du chef canadien à l'appel de Nehru, au cours de sa conférence de presse de mercredi, est un autre indice de l'étroite compréhension qui existe entre l'Inde et le Canada sur les questions internationales, compréhension qui s'est manifestée à plusieurs occasions dans le passé aux Nations Unies.

Dans un article consacré au premier ministre St-Laurent, l'Hindustan Times disait hier que par sa visite à ce moment et par les sentiments qu'il a exprimés, il ne fait pas de doute que le chef canadien a renforcé les liens d'amitié entre l'Inde et le Canada.

"C'est en reconnaissance de sa grande activité en faveur de la paix, et de l'esprit d'amitié et de bonne volonté qu'il a toujours cherché à promouvoir dans les affaires internationales, que le peuple de ce pays est fier de l'honorer," écrit le journal.

"M. St-Laurent a sincèrement admis la nécessité et l'importance d'une coopération entre les pays qui, matériellement, sont maintenant plus évolués et ceux qui sont économiquement moins avancés."

"La trop grande différence entre les premiers et les seconds étant l'une des causes profondes des conflits mondiaux, la voie tracée par le Canada en souscrivant à l'idée de compréhension réciproque et de coopération pour promouvoir l'amitié et l'égalité entre nations par les moyens pacifiques de la démocratie est de la plus haute importance."

Des articles et des photographies sur les activités du premier ministre St-Laurent ont paru en première page des journaux (suite à la page 8)

Restaurant rasé par les flammes à Sainte-Marthe

Le feu a complètement rasé, tôt ce matin, un restaurant situé en bordure de la route à Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. L'établissement appartenait à M. Alphonse Lagacé, de Ste-Marthe.

Les pompiers du Cap, sous la direction de M. Tremblay, se sont rendus sur les lieux, mais la pénurie d'eau les a empêchés de maîtriser les éléments.

Les flammes ont été découvertes par M. Jean-M. Bonneau, de Ste-Marthe, et M. Gaston Poissant, de Trois-Rivières, qui revenaient de Québec vers 2 h. 25, ce matin.

Les deux hommes ont immédiatement arrêté et ont couru vers l'établissement croyant que quelqu'un y dormait. Leurs craintes s'étant avérées fausses, ils franchirent la vitre d'un camion stationné près de la bâtisse et réussirent à l'immobiliser en lieu sûr. Pendant ce temps, un chauffeur de taxi du poste Service Taxi, de notre ville, qui s'en allait à Champlain, s'occupait à évacuer quelques pièces d'ameublement, dont des chaises et des tables.

Le chauffeur de taxi, qui n'a pas voulu dévoiler son identité, communiqua immédiatement avec la police du Cap.

On réussit à sauver une boîte téléphonique adossée à la devanture du restaurant, mais la chaleur et la fumée empêchèrent par la suite les trois hommes de s'approcher de la bâtisse et, flammes.

Le restaurant est une perte complète, évaluée ce matin entre \$5.000 et \$10.000.

(suite à la page 8)

A Québec

Le bill du Cap a été adopté

La Chambre a adopté, hier soir, à l'unanimité, le projet de loi No 238 ayant pour but de maintenir en vigueur pour la présente année le rôle d'évaluation du Cap-de-la-Madeleine de 1953 afin de parer à une situation d'urgence.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a été le parrain du bill. Les lecteurs pourront voir en page 12 un résumé du débat sur le sujet.

Importante transaction entre les As et les Reds



Les Reds de Trois-Rivières ont vendu, hier, une partie importante de leurs intérêts aux As de Québec, après que les deux parties intéressées eurent discuté pendant toute la journée des détails de cette transaction. Par cette entente, les Reds de Trois-Rivières deviennent donc la propriété des As de Québec qui s'engagent à opérer, au Colisée, jusqu'à la fin de l'année 1956, une équipe Junior "A" de calibre supérieur.

La photo ci-dessus, prise au cours d'une entrevue accordée à Del Dugre au poste C.H.L.N., nous fait voir de gauche à droite, M. André Sirois, président des Reds, M. Mark Dugre, C.R., conseiller juridique des As de Québec, Del Dugre, commentateur sportif, et Punch Imbach, gérant général des As de Québec. On pourra lire en page 10 les détails de cette affaire. (Photo: Le Nouvelliste)

Le Saint-Père convoquerait un consistoire très bientôt

Cité du Vatican, (Reuter-F) — Le Souverain Pontife, gravement malade depuis un mois, convoquerait sous peu un consistoire de ses cardinaux. Voilà ce que veulent des rumeurs persistantes au Vatican.

On n'a pu recueillir d'impressions officielles, mais des experts en procédure au Vatican sont d'avis que le Souverain Pontife, qui célébrera son 78e anniversaire de naissance mardi, peut avoir deux raisons de convoquer un consistoire, à savoir:

1— Pour informer les cardinaux dit que le Pape est incapable de prendre des aliments directement depuis trois jours, ayant subi une attaque de vomissement lundi soir.

2— Pour créer de nouveaux cardinaux dont un serait nommé secrétaire d'Etat.

Ces experts font remarquer que le Saint-Père n'a reçu aucun de ses cardinaux depuis plus d'un mois. Toutes ses décisions ont été transmises à ces cardinaux par l'entremise de ses deux secrétaires d'Etat, M. Domenico Tardini et M. Giovanni Battista Montini, que le Pape a reçus quotidiennement depuis le début de sa maladie.

Il n'y a pas eu de secrétaire d'Etat depuis la mort du cardinal Luigi Magliorini, en 1944. Le pape lui-même dirigeait le secrétariat.

Les experts du Vatican ont souligné qu'il y a plusieurs postes-vacants dans le gouvernement central de l'Eglise actuellement vacants et qu'il faut nécessairement transmettre pour décision toutes les questions d'importance au Saint-Père.

Hier soir des sources autorisées ont

annoncé que le Pape passerait outre à la limite de 70 cardinaux, limite décelée par le pape Sixte V.

Le pape actuel a porté le Collège (suite à la page 8)



Les gardes suisses, s'inquiétant de la santé du Pape, examinent attentivement l'Observateur Romano qui donne les dernières nouvelles. (Photo Canada Wide)

A la Commission Tremblay

Le problème de la santé relève des provinces

Montréal, (P.C.) — Les quelque 170 institutions hospitalières du Québec estiment que toute question relative à la santé publique est du ressort exclusif des provinces. Elles demandent qu'intervienne au plus tôt une entente fédérale-provinciale qui accorde aux provinces et aux municipalités les moyens de prélever des impôts suffisants pour que provinces et municipalités puissent s'acquitter de leurs obligations.

C'est la conclusion qui se dégage du volumineux mémoire présenté aujourd'hui à la Commission Tremblay par la Commission des problèmes hospitaliers, formée spécialement par le Comité des hôpitaux du Québec et par le Conseil des hôpitaux de Montréal, pour présenter les vues des institutions hospitalières à la Commission Tremblay.

Après un historique détaillé des problèmes hospitaliers, les délégués des hôpitaux font treize recommandations spécifiques, visant à résoudre ces problèmes à la fois de façon immédiate et permanente.

Comme solution immédiate, les délégués proposent une "révision substantielle des taux de l'Assistance publique", pour l'avenir, "nous croyons que seul un plan d'assurance-hospitalisation réglera le problème de façon définitive."

Dans le cas de l'Assistance publique, la Commission sur les problèmes hospitaliers suggère qu'à l'avenir "la révision des tarifs d'Assistance publique soit faite une fois l'an", et que, des maintenant, les gouvernements provinciaux et municipaux contribuent une somme de \$3.50 par jour pour les hôpitaux de la classe A-1, de \$7.20 pour ceux de la classe A-2, de \$6.20 pour ceux de la classe A-3 et que cette mesure soit rétroactive au 1er juillet 1953.

"En résumé la contribution de la province et des municipalités serait haussée de \$3. par jour dans chaque catégorie, actuellement les deux gouvernements versent conjointement \$5.50 par jour aux hôpitaux de classe A-1, \$4.20 à ceux de classe A-2 et \$3.80 à ceux de classe A-3 aux termes de la loi de l'Assistance publique."

Parmi les autres recommandations spécifiques, notons celle qui veut "qu'un système uniforme de distribution d'octrois pour la construction des hôpitaux soit établi par le gouvernement de la province de Québec", et une autre qui demande que soit formée une "Commission consultative permanente, auprès du ministère provincial de la Santé en vue de l'étude des problèmes hospitaliers" et suggère que cette commission consultative soit ainsi constituée:

1— Un représentant nommé par le gouvernement du Québec.

2— Deux représentants nommés par le Conseil des hôpitaux de Montréal.

3— Deux représentants nommés par le Comité des hôpitaux du Québec.

4— Un représentant du public nommé par les six membres précédemment désignés.

Cette commission permanente conseillerait le gouvernement provincial en diverses circonstances et autres lors de la révision du taux de l'Assistance publique.

Pour la solution de problèmes à long terme, "cette commission croit au principe social que tous les citoyens de cette province ont le droit, pour la protection de leur santé, d'un plan d'assurance-hospitalisation contributive, mais non gouvernemental, sous législation provinciale, et recommande l'étude conjointe et immédiate d'un tel plan par les autorités gouvernementales et les hôpitaux, y compris l'opportunité de rendre ce plan obligatoire."

Le mémoire souligne que, durant les 25 dernières années, "les hôpitaux ont réalisé plus de progrès qu'en toute autre période comparativement. En 30 ans, les admissions aux hôpitaux ont passé de 118 par 1.000 à 123 par 1.000 de population. Par contre la durée d'hospitalisation, entre 1934 et 1951, est tombée de 24,3 jours à 12,5 jours.

Le temps trouvera un remède, dit Churchill

Londres, (Reuter-F) — Sir Winston Churchill a prédit hier que les pays satellites de la Russie s'en détacheraient un jour ou l'autre parce que les "forces de l'esprit humain" ne s'abolissent pas facilement.

Le premier ministre participait alors au débat sur les résultats de la conférence de Berlin entre ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands. Le débat en est à sa deuxième journée aux Communes.

"Personne, dit-il, ne peut supposer que les dirigeants soviétiques n'ont posé que des problèmes insolubles à la situation imposée à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, à la Roumanie, à la Bulgarie et à la Hongrie."

"Il n'y a pas d'immédiate solution en perspectives pour ces pays subjugués. Nous avons tous renoncé à l'emploi de la force agressive, à cette fin. Le temps trouvera peut-être des remèdes que la présente génération ne peut obtenir."

"Les forces de l'esprit humain et du caractère national, si vivantes en ces pays, ne peuvent être abolies promptement, même par de vastes déplacements de population et un espacement de masse aux enfants."

"Cet empire territorial avec ses multiples populations, dont les Soviétiques se sont emparés au moment de la victoire des Alliés, constitue la principale cause de division existante entre les pays civilisés."

Mais, dit sir Winston, l'abus qu'a fait Staline de son triomphe a produit d'autres résultats durables: l'alliance et la fraternité des peuples de langue anglaise sur qui repose la vie du monde libre."

"Il n'y avait, dit-il, que la Russie stalinienne qui pouvait faire se réaliser le rêve d'une Europe unie. Il n'y avait que la politique des Soviétiques qui pouvait poser les fondements de la profonde et durable association qui existe présentement entre l'Allemagne et le monde occidental, entre l'Allemagne et les États-Unis, entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne et, j'ose l'espérer, entre l'Allemagne et la France."

"Je n'en puis venir à comprendre que des esprits tels que ceux de Churchill aient exhorté les puissances occidentales à chercher à accroître leur commerce avec l'Union soviétique dans un effort pour en venir à l'entente peu compliquée avec le peuple et le gouvernement russes."

Il a également demandé aux démocraties de renforcer leur politique de "la paix par la force" en acceptant une contribution militaire allemande à la défense de l'Europe occidentale.

Finalement, le premier ministre — toujours à la recherche (suite à la page 8)

Dans le domaine de l'habitation

Les constructeurs pensent que le fédéral pourrait faire davantage

Ottawa, (P.C.) — L'Association nationale des constructeurs de maisons dit aujourd'hui que le gouvernement fédéral devrait en faire davantage pour aider les personnes gagnant \$60 ou plus par semaine et qui désirent devenir propriétaires d'une maison.

Elle a proposé quatre "moyens d'aborder le sujet."

1— Un taux d'intérêt hypothécaire basé sur le plus bas possible, mais qui attire quand même les prêteurs sans décourager les emprunteurs.

2— L'amortissement devrait se baser sur une période de 30 ans, avec faculté de le réduire à 25 ou 20 ans, quand l'acheteur en a les moyens.

3— Le service de la dette, de 23 pour cent qu'il est actuellement, pourrait être augmenté à 25 pour cent, avec une considération spéciale pour les acheteurs dont les circonstances pourraient justifier un service brut de 27 pour cent.

4— On pourrait inclure un certain pourcentage des revenus de la femme en appréciant les revenus de l'acheteur éventuel.

Les recommandations de l'Association font partie d'un mémoire soumis aujourd'hui au Comité de la banque et du commerce des Communes, par M. R.K. Fraser, président du comité de législation de l'Association.

Le mémoire traite du bill 102 par lequel le gouvernement s'est engagé à aider la construction de logements en réduisant la mise de fonds initiale et en accordant une assurance-hypothécaire visant à attirer de nouveaux capitaux pour l'industrie de construction de logements.

"En consultant nos diverses succursales de Montréal à Victoria, nous avons constaté que la principale objection quant à cette loi c'est que, tout en augmentant, l'aut-il présumer, les capitaux dis-

Haute décoration

Croix de vol au capitaine Yelle

Québec — (P.C.) — Le président Eisenhower a accordé la Croix de Vol Distingue au capitaine Roland Yelle, de Shawinigan Falls, pour "habileté, courage et dévouement" alors qu'il servait en Corée avec l'aviation américaine, à-t-on annoncé hier. Le capitaine Yelle, maintenant officier général d'état-major au quartier-général du Québec, fut observateur aérien dans l'aviation américaine durant 12 mois sur le front coréen.

AUJOURD'HUI

Annonces classées	14 et 15
Bandes comiques	14 et 15
Cotes des bourses	14 et 15
Editoriale	14
Faillite	13
Plume et plumeau	13
Nécrologie	9
Polichinelle	13
Prix des denrées	13
Mots croisés	13
Radio	15
Session	12
Shawinigan, G. Mère, La Tuque, St-Tite	5 et 7
Sport	10 et 11
Théâtre	8

Les cinéphiles seront sollicités en faveur de la Croix Rouge à l'entrée des théâtres de Trois-Rivières

La campagne de souscriptions en faveur de la Croix-Rouge Canadienne s'ouvrira lundi prochain et se poursuivra jusqu'au 15 mars. Pour atteindre l'objectif de \$10,000, le Comité compte sur l'appui généreux de tous les Trifluviens.

Un peu avant l'ouverture de la campagne, un groupe de jeunes filles habillées de la cape des gardes-malades, se tiendront aux entrées des théâtres pour solliciter l'obole des cinéphiles en faveur de cette société humanitaire. Ce groupe a été organisé par M. Léon Girard, habilement secondé par Mme B. Brabbin.

Au moment où vous entrez dans le théâtre, arrêtez-vous un moment et déposez votre monnaie dans la boîte qu'une jeune fille vous tendra et pensez à toutes les bonnes choses que cette somme ajoutée à quantité d'autres contributions pourra acheter en faveur de tous les sinistrés secourus par la Croix-Rouge.

Peut-être sera-t-elle convertie en sang humain qui pourrait être employé ici dans nos hôpitaux des Trois-Rivières. Personne ne doit oublier que dans la région, nous employons chaque année un nombre variable de 1600 à 1700 bouteilles de sang qui comptent pour une large part des dépenses de la Croix-Rouge.

Peut-être servira-t-elle à payer des vêtements, des couvertures ou d'autres nécessités premières d'un nombre de familles privées par suite d'un incendie désastreux. Arrêtez-vous un moment et pensez à la reconnaissance dont vous entoureront ces personnes, si elles savent que par VOTRE contribution, leur situation devint moins pénible. Ces personnes peuvent être demain vos voisins. Elles peuvent être vous mêmes!

Cette somme peut être aussi convertie en cigarettes, friandises ou livres pour les vétérans blessés de guerre. La Croix-Rouge pourvoit à ces hommes jusqu'en payant leurs comptes de charbon, d'électricité ou de loyer. Pour eux qui sont allés défendre notre pays, est-ce trop que de demander à les aider par vos contributions à la Croix-Rouge?

Ce sont là quelques exemples de la façon dont la Croix-Rouge peut utiliser vos dons. Soyez donc généreux quand les sollicitateurs frapperont à votre porte!

Location de Machines

A ECRIRE

Gisèle Martineau

1547, N. Dame - Tél. 5-1433

Pour vos Travaux de réparation, consultez

DUPLESSIS

Spécialités Enr.

877, rue McDougall

Tél.: 6-7235

Spécialités:

Armoire - Meuble - Tapis pour cuisine et salle de bain

Meubler à plancher - Vase - B.C. - Etc. - Meubler - Etc.

Ajoux - Noyer - Chêne - Etc.

Mouleurs chromées - Peinture

Glaçes - "Speed Suits"

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LEOPOLD DUPLESSIS

LIMITÉE

2093, rue Bellefeuille

Tél.: 4-4605

SPECIALITES:

Armoire - Meuble - Tapis pour cuisine et salle de bain

Meubler à plancher - Vase - B.C. - Etc. - Meubler - Etc.

Ajoux - Noyer - Chêne - Etc.

Mouleurs chromées - Peinture

Glaçes - "Speed Suits"

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ROBERGE TÉLÉVISION Enr.

TEL. 288

NICOLET

SPECIALITE: REPARATION ET AJUSTEMENT

DE TELEVISION DE TOUTES MARQUES

Vendeur autorisé de la TV "DUMONT"

SOLLICITEURS DEMANDES

Compagnie avantageusement connue par toute la Mauricie, demande des vendeurs possédant automobile pour la vente directe aux consommateurs, selon le mode à tempérament.

Se présenter VENDREDI SOIR à

l'Hôtel St-Maurice, chambre 9, entre 7 h. 30 et 9 h.



GRANDE VENTE DE MANTEAUX NON-RECLAMES

Des manteaux qui ont déjà été vendus, il y a quel temps, mais que les propriétaires, après avoir donné un acompte, n'ont pas réclamés, vous sont offerts pour la balance à payer au cours de cette vente. HATEZ-VOUS. Profitez-en aujourd'hui même.

- SEAL HUDSON (Rat Musqué teint)
- SEAL FRANCAIS (Lapin teint)
- PATTES DE MOUTON
- CHAT RASE ● CASTOR
- MOUTON DE PERSE
- Plusieurs manteaux 3/4

Exemple:

Manteau de mouton de Perse

\$350.

Balance à payer

\$250.

Taxe 2% seulement

Un simple appel téléphonique et une voiture ira vous chercher.

Mme Arthur Lacerte
FOURURES

Banlieue des Trois-Rivières Téléphone 4-3771

La campagne pour le pont

Le B. and P. se charge de la journée populaire des dames

The Business and Professional Women's Club a accepté officiellement hier soir d'organiser la Journée des dames, le 5 mars prochain, de la souscription populaire en faveur du projet du pont sur le St-Laurent.

M. Marcel Ouellet, commissaire industriel, organisateur de ces journées populaires, nous a annoncé la nouvelle. Mlle Edouardina Dupont, présidente du B. and P. lui avait communiqué peu auparavant la décision de cette association.

M. Ouellet se déclarait hier soir enchanté de voir avec quelle spontanéité ces dames et demoiselles avaient accepté de prendre l'initiative d'organiser cette journée de l'opération \$100.

Le slogan demeure toujours le même "Je souscris \$100 et plus pour le pont, et toi?"

Des taches de sang ont été trouvées dans l'automobile de Peter Balcombe

Cornwall, (PCF) — Un médecin légiste du gouvernement provincial a témoigné hier au procès du sous-lieutenant Peter Balcombe, accusé de meurtre, qu'il a affirmé que les taches trouvées sur les housses de l'auto de l'officier sont des taches de sang.

Le Dr Noble Sharp, directeur du laboratoire médico-légal de l'Ontario, à Toronto, a déclaré avoir trouvé une grande tache de sang humain du côté droit-avant de la housse, sur un coin de l'étoffe qui se trouve près du plancher de la voiture. Une marque correspondant au siège, sous la housse, était également une tache de sang humain.

Le Dr Sharp a ajouté qu'il y avait, lors de l'examen, indication que le matériel du siège avait été récemment lavé. Il a déclaré que la portion de plastique de la housse n'était pas tachée de sang. Sur ce matériel, cependant, il a constaté qu'il se coaguler et il aurait été facile de le faire disparaître au lavage.

En réponse à une question du juge J. C. McKuer, le Dr Sharp a déclaré qu'il ne lui avait pas été possible de déterminer à quel moment les taches de sang avaient été déposées sur le matériel.

Balcombe, 24 ans, marié et père de deux enfants, subit actuellement son procès pour le meurtre de Marie-Anne Carrier, un sergent de 21 ans dans le corps auxiliaire féminin de l'armée, de Bienville, près de Québec.

Le Dr Sharp a rapporté au tribunal avoir examiné des pièces de vêtements de la victime, dont le corps nu a été trouvé dans un fossé à 35 miles à l'ouest de Cornwall, le 15 octobre dernier. Les vêtements ont été trouvés dans une cabine de touristes, quelque 300 miles à l'ouest de l'endroit où on a retrouvé le cadavre.

Un autre témoin avait auparavant déclaré que Balcombe avait loué cette cabine le 15 octobre et que les vêtements y avaient été trouvés après son départ.

Le Dr Sharp a déclaré avoir trouvé des taches de sang sur un jupon, une brassière et une culotte. Il y avait deux petites incisions dans le tissu de la brassière. Les incisions semblaient avoir été faites par des coups répétés avec un instrument tranchant et pointu.

Il a déclaré que les agraphes de la brassière avaient été enlevées et qu'un bout de corde y avait été attaché, présumément pour la tenir en place.

Le Dr Sharp a de plus déclaré qu'un bas de soie avait été coupé au talon et que le reste avait été noué.

"Il y avait des taches rougeâtres et des particules blanches sur le bas", a déclaré le Dr Sharp. "J'ai examiné ces particules, a ajouté le médecin et j'ai découvert que c'était des tissus cellulaires communes aux membranes recouvrant les parois internes du nez et de la bouche."

En réponse à une question du procureur de la défense, M. R. P. Milligan, le Dr Sharp a déclaré d'avoir dit que le bas a pu être employé comme baillon ou étrangleur. Les tissus membranaires auraient pu s'y attacher en enlevant le baillon ou dans la lutte que la victime aurait faite pour empêcher d'être étouffée.

Le Dr Sharp a également déclaré avoir trouvé des taches de sang sur la visière de l'auto de Balcombe.

"Se pourrait-il que ces taches aient été imprimées dans la visière par une main ensanglantée?" a demandé M. Milligan.

"Oui", a répondu le Dr Sharp. "Un expert en empreintes digitales a témoigné plus tôt à une séance du matin et il a déclaré avoir trouvé les empreintes de deux des doigts de Balcombe dans la cabine de touristes où les vêtements ont été trouvés."

Le juge Girard a consenti la remise, sur demande de M. Jules Provancher, procureur de la poursuite, sept témoins ont été entendus au procès qui a débuté mardi.

Selon la version de ces témoins, le prévenu Balcombe, se serait livré à des voies de fait sur Me Mayrand en l'assillant avec une barre de métal, lui causant une fracture de la mâchoire.

La défense est assurée par Me Armand Proulx de Nicolet.

Procès d'une jeune femme ajourné pour cause de santé

Le procès d'une jeune femme de la région accusée de vagabondage, qui devait débuter hier matin devant S.H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, a été ajourné indéfiniment par ce dernier.

Le juge Girard a pris cette décision après qu'un certificat de médecin eût été produit recommandant l'hospitalisation de la prévenue pour une période de 30 jours à la clinique Roy et Rousseau à Québec.

Lors de sa comparution mardi, l'accusée avait nié sa culpabilité à l'offense reprochée. Elle fut trouvée errante à Bastian saisi par un agent de la police de la route.

La plainte a été portée par l'agent judiciaire Henri-Paul Deschênes, de la Sûreté provinciale. Me Maurice Langlois représentait la Couronne dans cette cause.



Tournée de la statue de Notre-Dame du Cap

St-Hyacinthe, (C.C.C.) — La statue de Notre-Dame-du-Cap visitera les huit vicariats forains du diocèse de St-Hyacinthe, du 27 février au 31 mai, annonce S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de ce diocèse.

La statue arrivera à la cathédrale le 27 février à 7 h. 30, pour y demeurer jusqu'au 1er mars; elle visitera ensuite toutes les paroisses, au rythme d'une ou deux par jour.

Le programme de la tournée est le suivant:

Vicariat St-Jean-de-Brébeuf, (St-Hyacinthe), du 27 février au 12 mars.

Vicariat St-Antoine-Daniel, (Beloeil), du 12 au 21 mars.

Vicariat St-Charles-Garnier, (Mariville), du 21 au 29 mars.

Vicariat St-Noël - Chabanel, (Iberville), du 29 mars au 9 avril.

Vicariat St-Jean-de-la-Lande, (Farnham), du 9 au 20 avril.

Vicariat St-René-Goupil, (Granby), du 20 avril au 4 mai.

Vicariat St-Isaac-Joques, (Upton), du 4 au 15 mai.

Vicariat St-Gabriel-Lalemant, (Sorel), du 15 au 31 mai.

Le R. P. Duff, Plaisance, O.M.I., accompagnera la statue. Le programme de la visite dans chaque paroisse comporte des séances de confession, messes, communions générales, heures mariales, réclames continues du Rosaire et instructions.

Retraites fermées féminine

Voici la liste des Retraites qui auront lieu au Couvent de Marie-Reparatrice au cours du mois de mars:

Pour dames du 1er au 4. Pour dames du 8 au 11. Pour dames du 15 au 18. Pour jeunes filles du 18 au 21. Pour dames du 22 au 25. Pour dames du 29 au 1er avril.

Il est demandé de s'inscrire à l'avance: Couvent de Marie-Reparatrice, 2975 Boul. Lavolette, Tél.: 5-2313.

Conducteur de taxi condamné à une amende de \$10.00

Avant enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir refusé d'exhiber son certificat d'enregistrement de véhicule à la demande d'un officier compétent, un chauffeur de taxi du Cap-de-la-Madeleine s'est vu condamner hier à \$10.00 d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à un mois d'emprisonnement.

La sentence a été prononcée par S. H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix. L'offense reprochée remontait au 3 février courant.

La plainte avait été logée par le lieutenant Arthur Barré, de la police de la route. Me Yves Gahbas occupait pour la poursuite.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné aux contribuables propriétaires de biens-fonds et résidents de cette municipalité scolaire que la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, à son assemblée régulière du 22 février 1954, a adopté la résolution suivante: —

IL EST PROPOSE PAR LE COMMISSAIRE ROSARIO BLANCHET... Que la Commission décide de procéder à la construction d'un logement pour le personnel enseignant religieux de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf, sur la rue De la Terrière dans la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné aux contribuables propriétaires de biens-fonds et résidents de cette municipalité scolaire que la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, à son assemblée régulière du 22 février 1954, a adopté la résolution suivante: —

IL EST PROPOSE PAR LE COMMISSAIRE CONRAD GODIN... Que la Commission décide de procéder à la reconstruction d'une partie de l'école Sainte-Cécile, no 11, dans la paroisse Sainte-Cécile, en y construisant 12 salles de classe, et une résidence pour les religieuses qui enseignent à cette école.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Démision de M. Emile Collette

M. Emile Collette vient de remettre sa démission comme président de l'Associated Textiles of Canada Limited selon l'annonce faite ces jours derniers par le bureau de direction de cette compagnie à Montréal.

M. Collette qui était bien connu des cercles des affaires et des employés de Louiseville comme président de cette compagnie depuis de nombreuses années, serait actuellement à négocier l'achat de la Coronet Enterprise Ltd, une filiale de l'ATC.

PRIX TRES REDUITS

Sur tous nos manteaux de fourrure

J. Alb. Durand

fourrures

1460, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

Le Château Louise...

(Louiseville)

a l'honneur de vous inviter

à un autre de ses

"DINERS GASTRONOMIQUES DU DIMANCHE"

Ce tour gastronomique des régions de France, est savamment élaboré par notre chef Gabriel Pusauro de Paris. Nos vins les plus nobles seront de la fête.

Troisième Diner Gastronomique

Dimanche, le 28 février

12 hres P.M. à 2 h. 30 P.M. et 6 hres P.M. à 9 hres P.M.

"LA BOURGOGNE"

Les hors-d'œuvres japonais

Les pommes de terre des vendanges

La sole glacée au shabib

Le gâteau bourguignon

L'entrécôte à l'achalotte, mode d'Alsace

Demi-tasse

Pour réservations

Tél. 8-2771

LOUISEVILLE, QUE.

Prix: \$2.50

Vous Peinturez?

EXIGEZ TOUJOURS

LES PEINTURES

"CROWN DIAMOND"

Pour l'intérieur ou l'extérieur

En vente chez

MARVAL PRINCE

SPECIALITE PLANCHERS

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J. U. GREGOIRE

Bureau de la Commission des Ecoles Catholiques des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué., 24 février 1954.

Canada, Province de Québec, Municipalité Scolaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire-trésorier, J

Un pont sur le St-Laurent



Qu'en pensez-vous?

M. J.-A. MAURICE LANGLOIS, INGÉNIEUR, 534 RUE RADISSON, TROIS-RIVIERES (président du sous-comité de publicité à la Chambre de Commerce).

"Le développement de la région qu'apportera la construction d'un pont sur le fleuve sera de nature à augmenter les revenus de tout le monde. Plusieurs personnes se demandent toutefois si la Chambre de Commerce a pris le meilleur moyen pour obtenir la réalisation du projet que toute la population désire avec tant de ferveur. Quelle serait la façon la plus efficace d'arriver à ce but? Comment les autres se sont-ils pris pour réussir dans leur entreprise?"

"Un expert, le Dr P. L. Pratley, a déjà répondu à ces questions. Il a demandé la formation d'un comité responsable, ce qui fut fait, et l'élaboration d'un rapport sur la viabilité du projet. L'opinion publique a été sondée et elle ne pouvait guère répondre mieux qu'elle l'a fait. Maintenant on doit franchir une étape vitale demandant des sacrifices à nos concitoyens. Il faut avoir de l'argent pour faire les travaux préliminaires. C'est la raison pour laquelle la Chambre lance une grande souscription."

"Le rapport de l'expert forcera probablement les financiers et tous les intéressés à agir. Il faut auparavant être certain que la population démontre de façon tangible son intérêt au projet du pont. Le gouvernement lui-même ne demeurera pas indifférent s'il voit des possibilités dans une telle construction et s'il veut avoir la faveur de toutes ces personnes qui réclament un pont. Tous peuvent souscrire au moins modestement. Le gouvernement doit donner la permission de construire un pont et nous aurons cette permission en autant qu'il sentira l'appui de la masse."

"Des ouvriers, des collets blancs et autres petits salariés disent ne pas être intéressés à souscrire parce que la minime somme qu'ils pourraient verser n'apporterait pas grand-chose au montant total de l'objectif. Ce sont probablement toutes ces petites contributions qui aideront le plus à atteindre le montant fixé. La souscription populaire qui aura lieu à la fin de la semaine prochaine a d'ailleurs pour but principal de donner le coup de grâce à cette campagne et d'entamer le plus vite possible des démarches en vue des travaux projetés. Le plus cher désir de la Chambre de Commerce, dans l'œuvre qu'elle dirige présentement, est de se rendre compte jusqu'à quel point les gens prendront part au projet d'une traversée routière."

Pourquoi un pont?

Aspect professionnel

La construction d'un pont au-dessus du fleuve, vis-à-vis Trois-Rivières, éviterait bien des maux de tête à tous ceux qui ont à utiliser la traversée fluviale actuellement en opération. Trois excellents photographes dans le pamphlet publicitaire rédigé par M. François Noyelle parlent d'elles-mêmes. On y voit les deux quais, celui de la rive nord et celui de la rive sud, encombrés d'autobus, de camions et d'autobus. La seule légende inscrite au bas de la page est la suivante: "Malgré les meilleurs efforts, on n'a pas eu besoin de donner de détails. Une image vaut des milliers de mots."

Une des classes les plus affectées par le manque de pont, c'est bien la classe professionnelle. Un avocat, un médecin, un notaire, à plus forte raison un voyageur de commerce, s'ils demeurent à Trois-Rivières, Shawinigan, Nicolet, Victoriaville ou Drummondville, doivent périodiquement traverser le fleuve pour aller à la rencontre de leurs clients.

Le district judiciaire de Trois-Rivières, par exemple, s'étend à plusieurs localités de la rive sud. Certains juges qui siègent régulièrement dans notre ville demeurent dans le sud, et les autres, au contraire, ont des assignations à Nicolet. Il en est des avocats comme des juges. Nous avons l'occasion d'en voir régulièrement à la Cour qui viennent de Nicolet, Ste-Sophie-de-Lévis, etc.

La clientèle des nombreux notaires de Trois-Rivières s'étend à plusieurs paroisses du comté de Nicolet. Les médecins doivent aussi se déplacer très souvent et, s'ils perdent du temps à la traversée, ce sont leurs patients qui en souffrent le plus. Même si la construction du pont n'était réussie que pour contribuer à sauver une seule vie humaine, elle aurait déjà atteint un but digne des efforts de ceux qui auraient participé à son érection.

La classe qui a peut-être le plus à souffrir du manque de pont de traversée routière est celle des voyageurs de commerce. De par leur profession même, ceux-ci sont dans l'obligation de passer d'une rive à l'autre plusieurs fois par semaine lorsque ce n'est pas tous les jours. Pour toutes ces raisons et bien d'autres que nous ne pouvons pas énumérer ici, le pont serait donc pour Trois-Rivières une cause d'avancement professionnel.

La souscription pour le pont atteint \$12,368.00

La souscription en faveur du pont de Trois-Rivières qui ont à cœur point maintiennent son rythme régulier depuis le début de l'année. Hier, le 25 février, le comité de publicité a fait connaître que le total de la souscription pour le pont de Trois-Rivières s'élevait à \$12,368.00. Le thermomètre marquait hier \$12,368.00. Il y a eu un peu moins de souscriptions que la veille mais elles étaient un peu plus substantielles. On remarquera au tableau qui suit un don de \$200.00 en plus de quatre dons de \$100.00, un de \$70.00 et plusieurs de \$50.00 et \$25.00.

Souscriptions d'hier	
Irving Oil Inc.	\$ 200.
Three Rivers Chevrolet	100.
Théâtre St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières	100.
Georges Lambert Inc.	100.
Adrien Demontigny, entrepreneur	100.
La Corporation des Agronomes section de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est	70.
Vitrierie de Trois-Rivières Enr.	50.
Charles-Edouard Lamothe, électricien	50.
Desro Ltee	50.
Etienne Lamontagne, opticien	50.
A. Pichette, nettoyeur	25.
Lefrançois Auto Electrique	25.
Banque Canadienne de Commerce	25.
Comité Paritaire des Métiers de la Construction de Trois-Rivières	25.
Me Raoul Provencier	15.
Wellie Bolduc, employé C. I. P.	10.
Grand total à date: \$12,368.	

Réception en l'honneur de M. Jean Ponsot

La compagnie Air France organise une réception privée, à la salle Fleurbaey de l'hôtel St-Maurice, jeudi prochain, le 4 mars, de 5 heures à 7 heures p.m. Cette réception est l'occasion de la visite à Trois-Rivières de M. Jean Ponsot, son nouveau représentant du Canada.

Election à la Coopérative de Sainte-Marguerite

Le syndicat coopératif d'habitation Ste-Marguerite, a réuni en bloc l'exécutif qui dirige les destinées de cette coopérative depuis sa fondation, lors d'une assemblée générale annuelle tenue à la salle paroissiale.



M. C.-E. Plouffe

M. Charles-Edouard Plouffe a été réélu président, M. Charles Cloutier, vice-président, M. Paul Pratley, trésorier, M. Benoît Lapointe, secrétaire, et M. Emilien Robert, assistant-secrétaire.

Les directeurs réélus sont MM. Fernand Gouneau, échevin, Richard Pratley, échevin, Georges Deschenaux et Arthur Dube, le chanoine L. J. Chamberland, l'âme dirigeante de cette coopérative, demeure l'aumônier de la coopérative.

Plusieurs projets dans le but de l'expansion future de la coopérative ont été étudiés par le bureau de direction lors de cette assemblée générale annuelle.

Causeries en marge du projet de pont sur le St-Laurent

Trois membres du comité d'art oratoire du Jeune Commerce de Trois-Rivières se feront entendre dimanche soir sur les ondes du poste CKTR dans trois causeries sur le pont du St-Laurent.

Ces trois causeries sont une participation du Jeune Commerce à la campagne de la Chambre de Commerce de notre ville en faveur du pont.

MM. Henri-Paul Dubé, Valère Lachance et Jean Bazin seront entendus dans cette émission d'une demi-heure à CKTR.

Enquête du coroner sur la tragédie de Yamachiche bientôt

La police provinciale a annoncé à Montréal, hier, que l'enquête du coroner sur l'accident d'autobus au cours duquel 15 personnes ont perdu la vie près d'Yamachiche, le 1er février dernier, se tiendra vers la mi-mars en notre ville.

Le chauffeur du camion, M. Valère Plante, 832, rue Hall, Windsor, Ontario, a quitté l'hôpital St-Joseph, hier après-midi. Plante avait subi une fracture à une jambe dans cette tragédie.

M. Henri Bruneau, chauffeur de l'autobus, est encore hospitalisé. Bien que son état se soit amélioré considérablement, M. Bruneau ne s'est pas encore levé de son lit à cause de son état de faiblesse. L'enquête n'aura vraisemblablement pas lieu tant que Bruneau sera à l'hôpital.

Le demandeur fait sa preuve et obtient gain de cause en l'absence du défendeur

Un défendeur qui ne s'est pas présenté à l'enquête a été condamné récemment en Cour supérieure de Trois-Rivières, après que la Cour eut remis la cause deux fois à la demande des procureurs. La cause a été entendue le 10 février dernier sans que le client se présente au côté de son avocat.

Philibert Benoit, de Glenada, a été condamné ainsi par l'honorable juge Léon Lajoie, de la Cour supérieure, à payer \$850.00 à André Veillette, propriétaire de taxi de Grand-Mère, à la suite d'une collision d'automobiles le 16 octobre 1951.

La preuve a révélé que, le 16 octobre 1951, vers deux heures du matin, sur la route nationale, à deux milles à l'ouest de Grand-Mère, un taxi de M. André Veillette et le camion de M. Benoit sont venus en collision. Le point en litige est l'endroit précis où s'est produit le choc, les deux parties alléguant être chacune sur leur extrême droite. Cependant, le demandant Benoit est le seul à témoigner devant le tribunal sur le fait même de la collision, et il jure sans être contredit qu'il circulait sur sa partie droite de la route, complètement en dehors des deux lignes blanches médianes, lorsque, dans une courbe, il fut frappé par le camion du défendeur qui, en ce moment, n'avait aucune lumière sur son camion. Le choc fut si violent que le taxi est demeuré en place. Des témoins l'ont vu du côté droit de la chaussée, à deux pieds de la ligne blanche médiane, soit sur la partie de route qu'il avait le droit d'occuper en tout temps.

L'honorable juge Léon Lajoie en vient à la conclusion que l'accident a été réellement causé par le camion de Philibert Benoit, car il applique en cela un principe énoncé par le juge Archambault dans la cause de Larocque vs Aird, 1950, R.L., page 26: "Que l'endroit

Le club Richelieu reçoit M. André Malavoy



Le club Richelieu de Trois-Rivières avait organisé, hier soir, un grand dîner mixte au Château de Biols, avec le concours des membres du club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine. A cette occasion, M. André Malavoy, directeur des services officiels du tourisme français au Canada, a prononcé une magnifique causerie qui donnera certainement à tous les membres Richelieu le goût de visiter la France. Une photographie prise au début de la soirée montre, de gauche à droite, M. André Malavoy, conférencier, M. Jean-Louis Caron, président du Richelieu local, Mme Donat Houde, M. Fernand Lanouette, 2ème vice-président de la société Richelieu, Mme Marcel Lafamme et M. Lucien Levesque, président du club Richelieu du Cap. (Photo: Le Nouvelliste)

Militaires de la région sur le chemin du retour

Quatre soldats de notre région, débarquant le 28 février au port américain de Seattle, revenant de la Corée, où ils faisaient partie de la 25e brigade canadienne.

Ces militaires sont A.J. Lacerte, de Shawinigan-Falls, J.-E. Lemire et R.-J. Michelin, de Trois-Rivières, ainsi que le soldat L. Moisan de La Tuque.

Isont partie du groupe de quelque trois officiers et 167 hommes de la 25e brigade qui arrivent de l'Extrême Orient où ils ont servi durant un an.

Dès leur débarquement, les troupes se rendront au dépôt du personnel militaire à Vancouver pour les procédures d'usage. Après quoi, ils reprendront le chemin de leur foyer respectif par train.

Ils devraient être dans notre ville pour la seconde semaine du mois de mars prochain.

MM. C.-E. Piché et F.-V. Farmer ont été nommés à la présidence du comité des noms spéciaux de la Croix Rouge

M. C.-E. Piché et M. F.-V. Farmer ont été nommés à la présidence du Comité des Noms Spéciaux de la Croix Rouge. Ils ont accepté de diriger le Comité des Noms Spéciaux lors de la campagne de souscriptions pour la Croix-Rouge qui s'ouvre dès lundi prochain. L'objectif a été fixé à \$10,000, soit le même montant que l'an dernier et si le public lui accorde son appui comme par le passé, ce montant devrait être atteint et même dépassé. La campagne durera jusqu'au 15 mars et coïncidera avec l'appel national qui sera lancé.



M. C.-E. Piché

M. Piché est né à Québec. Il y fut à l'emploi de diverses compagnies sécuritaires avant de s'engager en 1937 à la Mutual Life Co. Au cours du dernier conflit, M. Piché fut un organisateur actif des Emprunts de la Victoire en plus de déployer une grande activité au sein de la Croix-Rouge.



M. F.-V. Farmer

En 1947, M. Piché s'installait aux Trois-Rivières avec toute sa famille pour prendre charge de la succursale trifluvienne de la Mutual Life Co. Depuis qu'il est à Trois-Rivières, M. Piché n'a cessé de se dévouer à la Croix-Rouge. (Suite à la page 4)

Nouveaux directeurs du Club Rotary



Les membres du Club Rotary ont procédé récemment à l'élection d'un groupe de directeurs qui formeront l'exécutif devant entrer officiellement en fonction le 1er juillet prochain. Le nouveau président n'est pas encore connu mais il sera choisi parmi les directeurs élus. On reconnaît sur cette photo les membres qui composeront le nouveau

exécutif. Première rangée de gauche à droite: M. H. N. Molesworth, Donat Bisson, Paul Aboud et M. H. N. Molesworth, président actuel du Rotary. Deuxième rangée, dans le même ordre: M. Charles Piché, Lucien Tondregu, trésorier; Bruce Dunlop, Ed. Copping, Jack Crawford, et Frank Fioreux, secrétaire. (Photo: Le Nouvelliste)

Au beau jardin de France

M. André Malavoy entraîne ses auditeurs du Richelieu

C'est au beau jardin de France que les 150 Richelieu de Trois-Rivières et du Cap ont conduit leurs épouses, hier soir, sous l'habile direction de M. André Malavoy, directeur des services officiels du tourisme français au Canada. Par la pensée, l'assistance se au grand banquet mixte à quatre les salles du Château de Biols pour visiter le pays des aïeux. Un voyage en France n'est-il pas le rêve de tout Canadien-français cultivé? Beaucoup de nos compatriotes franchissent les mers chaque année. En fait, des statistiques internationales établissent que le Canada est actuellement le pays qui fournit le plus grand nombre de voyageurs. Les Canadiens-français, en particulier, sont de plus en plus nombreux à se rendre à Paris, grâce à la

facilité des communications entre l'Amérique et l'Europe. M. Malavoy affirmait hier soir, que le Canadien-français se retrouve dans son milieu dès son arrivée au Bourget. Dans un tour de France, le conférencier relevait justement les noms de provinces connues et aimées chez nous: La Bretagne rêveuse, la belle et grasse Normandie, la belle vallée de la Loire, la douce Anjou, l'heureuse Champagne, le pittoresque Midi, la Bourgogne aux vins célèbres. Et ce bon vin de France n'est-il pas celui à qui la Bible reconnaît la propriété de réjouir le cœur de l'homme? Le Canadien-français se penche sur ces monuments historiques qui lui rappellent ses origines françaises, mais il descend à se rendre à Paris, grâce à la

Décalque mauricien



Ce projet de décalque mauricien a remporté la palme au concours organisé par le Jeune Commerce de Trois-Rivières. Cette esquisse sera soumise au comité régional des Chambres de Commerce de la région. Cette esquisse est de M. Gérard Montplaisir, artiste-décalqueur. Le cadre est en rouge, le fond, bleu royal, avec une fleur de lis au coin gauche. Les cercles sont à fond jaune avec dessin en noir. Dans chaque cercle un signe représentatif des cinq villes qui s'élèvent sur les bords du St-Maurice. Ce projet a été choisi parmi une dizaine en assemblée de l'exécutif du Jeune Commerce.

Le débat oratoire du Jeune Commerce aura lieu le 16 mars

Le débat oratoire annuel du Comité d'art oratoire du Jeune Commerce de Trois-Rivières aura lieu, mardi soir, le 16 mars prochain, à 8 h. 30 à la salle de l'hôtel de ville.

Les noms des membres du jury ont été annoncés hier après-midi par le Dr Jules Carignan, président.

La Cour ordonne le paiement d'une commission de \$150.00

L'honorable juge Emile Ferron, de la Cour supérieure, vient de condamner William J. Bourassa, mission ne fut jamais payée à l'agent d'immobiliers, en guise de payer \$150.00 de commission à Maurice Bourassa, agent d'immobiliers, 261, Boul. St-Maurice, Shawinigan, en commission de la vente du restaurant Café Idéal.

Le tribunal est d'avis que le propriétaire du restaurant doit respecter son contrat en date du 7 août 1945, même si l'agent d'immobiliers n'a jamais signé ce contrat lui-même. Le seul événement de la vente a rendu exécutoire l'obligation assumée par le propriétaire du restaurant. D'ailleurs, la Cour ne croit pas que la preuve de la négligence doive tomber des lèvres de l'agent Bourassa, compétiteur de l'agent d'immobiliers Maurice Bourassa. Il aurait été plus sage de demander à l'acheteur du restaurant par l'entremise de quel personne il a acheté son restaurant, mais cet acheteur est resté inconnu et n'a pas été entendu.

L'ancien propriétaire du restaurant a tenté de prouver que le contrat initial du 7 août 1945 ne comportait pas les volontés des parties, mais le savant juge rappelle à ce sujet l'article 1234 C.C. qui dit: "Dans aucun cas, la preuve testimoniale ne peut être admise pour contredire ou changer les termes d'un écrit valablement fait". Aucune convention n'a eu lieu pour changer le premier contrat. C'est donc l'agent d'immobiliers qui est tenu de payer la commission et même à en faire remise si le restaurant achetait de lui une certaine propriété située à Grand-Mère, mais cette condition ne s'est pas réalisée.

La Cour ne juge pas suffisantes les offres de \$28.00 faites par le restaurant, car elle croit que l'agent d'immobiliers a rempli les obligations de son contrat.

Pour ces motifs, la Cour renvoie la défense du propriétaire de restaurant et le condamne à verser \$150.00 avec intérêt et dépens en faveur de l'agent d'assurances.



Le Dr Jules Carignan

Le gagnant du débat, qui sera proclamé le soir même, représentera Trois-Rivières à l'élimination régionale entre les représentants des Chambres de Commerce de la Mauricie. Le vainqueur régional participera à l'élimination provinciale et le gagnant à l'élimination nationale.

Chaque concurrent prononcera son discours sur un sujet donné, puis devra ensuite improviser sur un sujet choisi par les juges. Le public est invité à assister à ce débat oratoire avec les membres du Jeune Commerce de Trois-Rivières. On aura la occasion d'entendre de bons discours si l'on en juge par les preuves données par les concurrents dans des discours précédents.

OBLIGATIONS

SOEURS GRISES

Rendement 4.50%

GUY BOURNIVAL

536, Radisson, Trois-Rivières

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du NOUVELLISTE, sont également réservés.

Trois-Rivières, vendredi 26 février 1954

Les adoptions d'enfants doivent se faire au moyen des organismes reconnus

L'affaire du commerce des bébés a jeté la consternation chez tous ceux qui conviennent le respect dû à la personne humaine. L'achat d'un être humain nous ramène à l'époque de l'esclavage, et cela est intolérable à un moment où l'on se bat pour faire accepter certaines conceptions relativement à la personne humaine.

Ce qui rend, semble-t-il, plus odieuse et plus répugnante cette entreprise commerciale, c'est qu'elle exploite, en même temps, les sentiments de parents privés des joies de la paternité et les difficultés des filles-mères.

Ce honteux trafic ne peut fonctionner qu'avec la connivence des maternités privées. On peut y voir une justification supplémentaire au travail accompli, dans notre ville et le diocèse, à l'égard de ces maisons dont quelques-unes à l'époque, suscitaient de graves inquiétudes.

On sait que le Directeur du Centre de Service social des Trois-Rivières, Monseigneur Charles-Edouard Bourgeois, P.D., a fait voter par le conseil municipal, il y a déjà vingt ans, des règlements qui ont eu pour effet de faire cesser un état de choses parfois déplorable.

C'est ainsi, qu'en 1934, la municipalité adopta un règlement obligeant les tenancières de maternités privées de remettre à une crèche autorisée, moins de vingt-quatre heures après la naissance, tout enfant illégitime né dans ces endroits. Un problème extrêmement grave découle de l'adoption des enfants illégitimes, c'est qu'ils ne doivent, en aucun cas, être confiés à des parents adoptifs professant une autre religion. C'est un droit naturel pour un enfant d'être élevé dans la religion de ceux qui l'ont engendré. Nos centres d'adoption exercent une surveillance scrupuleuse sur ce point.

L'événement, qu'une cause déjà fameuse vient de révéler, souligne une situation qui doit être étudiée à fond et faire le sujet, si nécessaire, d'une législation adéquate. Aussi, croyons-nous que le service d'adoption des Trois-Rivières, l'un des plus modernes au Canada, a parfaitement raison de vouloir se faire entendre sur cette question pour exposer son point de vue.

Et nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la mise en garde que formule Monseigneur Bourgeois à l'égard de ceux qui veulent adopter un enfant, physiquement et mentalement sain, c'est de le faire par l'entremise des sociétés d'adoption reconnues, dit cet éminent sociologue. Les services d'adoption du Québec possèdent une organisation technique supérieure. Ils fonctionnent d'après des standards élevés, sous le signe de la foi chrétienne et avec la protection de la loi civile. Elles sont donc la meilleure garantie possible, tant en fonction du bien de l'enfant naturel, que de la mère non mariée, des parents adoptifs que de toute la société.

La meilleure garantie, en effet, que nous ayons que l'adoption des enfants ne dégénère par en commerce, c'est qu'elle se fasse sous l'autorité et dans le rayonnement de la charité chrétienne.

Quelques remarques sur le coût élevé de la construction

Dans quelle mesure les salaires sont-ils facteurs du coût élevé de la construction?

C'est une question qui a tôt fait de provoquer une vive controverse, les uns maintenant qu'ils ne jouent qu'un rôle secondaire, tandis que d'autres soutiennent qu'ils sont un facteur essentiel, peut-être même le principal facteur du coût élevé de la construction.

"Tous les produits de consommation sont essentiellement du salaire," affirme M. Louis-A. Bélisle, dans "La Semaine Commerciale". Et voici comment il s'efforce de justifier son affirmation: "Le bois pousse tout seul dans la forêt, de même que les céréales et les légumes sur la ferme; les gisements de minerais sont dans le sol depuis que la croûte terrestre s'est refroidie; tous les éléments chimiques existent dans la nature. Mais, du moment qu'on veut faire de tout cela des produits de consommation, l'homme doit y mettre la main, faire acte de présence et d'intelligence pour réfléchir sur les moyens d'utilisation de ces matières premières, puis enchaîner les opérations qui en feront des articles utilisables."

Où n'y a-t-il pas salaire? Est-ce dans le labour, le transport des grains, les semailles, les diverses opérations de la culture, les transformations des produits de la ferme, leur mise en vente sur les marchés intérieurs ou extérieurs?

Personne n'osera soutenir que tout cela peut s'exécuter sans payer salaire.

En est-il autrement dans les opérations de construction? Comme le souligne M. Bélisle, "les seuls items qui ne sont pas main-d'œuvre se trouvent représentés par le permis de couper le bois dans la forêt ou le claim qui autorise à extraire du sol les minerais de fer, de cuivre, de nickel et autres."

Hormis cela, tout le reste est salaire: ouverture des chemins en forêt pour la coupe du bois, bûchage, flottage ou camionnage, débitage, rabotage, transport des cours à bois sur les chantiers, mise en œuvre, clouage, finition, etc., etc.

La main-d'œuvre est toujours présente dans chaque transformation que subit une matière première. C'est un problème que l'on ne cherche jamais à approfondir, mais on peut facilement se rendre compte, si on s'arrête quelque peu à songer, par exemple, à ce que l'arbre abattu en forêt peut subir de transformations, avant de devenir maison ou meuble.

"La main-d'œuvre est omniprésente," dit M. Bélisle, "parce que la main-d'œuvre, c'est la main de l'homme qui agit directement dans l'artisanat, ou par l'intermédiaire des machines dans la production industrielle."

Est-il possible de faire machine arrière? Peut-on escompter une réduction appréciable du facteur coût de la main-d'œuvre?

Peut-être en est-il de ce facteur comme des impôts: revenir en arrière est toujours difficile.

Dur réquisitoire contre la politique anglaise au Kenya

Devant les protestations de l'opposition travailliste et d'une partie de la presse britannique, le gouvernement anglais a, finalement, confié à une commission — trois conservateurs et trois travaillistes — de se rendre au Kenya et d'y mener une enquête approfondie.

Cette commission vient de rendre son rapport public. Il constitue un dur réquisitoire. Non seulement, les enquêteurs dénoncent l'existence au Kenya d'un "régime de brutalité et de corruption", mais ils recommandent, en plus, d'y mettre fin à la discrimination raciale.

La police du Kenya est l'objet d'une vigoureuse dénonciation. Le rapport affirme qu'elle doit être réformée depuis la tête jusqu'au dernier échelon. La répression cruelle, dont les Mau-Mau sont l'objet, depuis seize mois, n'a aucunement amoindri leur puissance. Elle serait même plus grande, aujourd'hui qu'au début du conflit.

D'après le rapport, le danger que la domination des Mau-Mau englobe d'autres régions du Kenya est plus à craindre que jamais. Mais, à Nairobi, la capitale, la situation est très grave. "Les ordres des Mau-Mau y sont exécutés au cœur même de la cité. Les tribunaux Mau-Mau y siègent et leurs sentences y sont exécutées par des tueurs."

Le rapport insiste sur la nécessité de "purger" la police et les forces auxiliaires de tous les éléments indésirables et d'interdire certaines pratiques de répression. La réforme agraire, afin d'assurer des terres aux noirs ne saurait être plus longtemps ignorée. Quant à la police du Kenya, elle a déjà été l'objet de cent trente accusations de brutalités commises par ses membres, entraînant un total de soixante-treize condamnations. Il y a encore quarante causes pendantes. De plus, la corruption est très fréquente chez les simples policiers ou les officiers inférieurs.

Les premières accusations de répression cruelle et injustifiée par les autorités du Kenya contre les Mau-Mau ont été formulées aux Communes britanniques par des députés de l'opposition. C'est devant leur insistance, que le gouvernement a dû déléguer au Kenya une commission d'enquête.

On a le droit de croire que celle-ci n'a pas poussé le tableau au noir. Sa mission n'était point d'incriminer les autorités britanniques et d'innocenter les noirs. Ce qu'elle a rapporté du Kenya confirme les soupçons des députés travaillistes.

On aurait, au Kenya, un exemple de survivance de certaines vieilles méthodes coloniales de la Grande-Bretagne.

Traits de plume

Naguib, chef de la révolution en Egypte contre l'ex-roi Farouk, vient de renoncer à tous les postes officiels qu'il occupait. Nasser, vice-premier ministre, a assumé les pleins pouvoirs.

Que signifie tout cela? Serait-il vrai, comme on l'a affirmé à plusieurs reprises, que Nasser était le véritable maître? Peut-être en saurons-nous un peu plus long dans quelque temps.

La division s'accroît au sein du parti travailliste. Le groupe Bevan poursuit son opposition à la politique de Clement Attlee de favoriser le réarmement de l'Allemagne occidentale. Ce groupe est maintenant si puissant, que les modérés peuvent difficilement prétendre parler au nom du parti. Si Bevan finit par l'emporter contre Attlee, on se demande quelles en seront les conséquences pour le parti travailliste et s'il n'en résultera pas une scission de nature à faire passer d'importants éléments de modérés dans le rang du parti conservateur, dirigé par Anthony Eden. Churchill n'est aimé ni des modérés travaillistes ni des libéraux.

L'honorable Saint-Laurent a défendu les Etats-Unis, au cours de son voyage dans l'Inde. Nul chef d'Etat n'avait plus que lui chance d'être cru par les Indiens. Ce qui confère une importance particulière au témoignage de M. Saint-Laurent sur le sentiment américain à l'endroit de l'Inde et de M. Nehru, c'est qu'il est le chef d'un Etat voisin des Etats-Unis et un grand ami de l'Inde. — en somme, un témoin parfaitement désintéressé.

Ce n'est pas tous les jours que cette qualité se retrouve chez un chef d'Etat.

Le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour convaincre les républicains que la prochaine conférence de Genève sur les problèmes asiatiques n'est pas un premier pas vers l'acheminement de la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis. Le sentiment semble plus hostile que jamais, après la conférence de Berlin, à la Chine communiste.

Le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour convaincre les républicains que la prochaine conférence de Genève sur les problèmes asiatiques n'est pas un premier pas vers l'acheminement de la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis. Le sentiment semble plus hostile que jamais, après la conférence de Berlin, à la Chine communiste.

Le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour convaincre les républicains que la prochaine conférence de Genève sur les problèmes asiatiques n'est pas un premier pas vers l'acheminement de la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis. Le sentiment semble plus hostile que jamais, après la conférence de Berlin, à la Chine communiste.

Le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour convaincre les républicains que la prochaine conférence de Genève sur les problèmes asiatiques n'est pas un premier pas vers l'acheminement de la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis. Le sentiment semble plus hostile que jamais, après la conférence de Berlin, à la Chine communiste.

Le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour convaincre les républicains que la prochaine conférence de Genève sur les problèmes asiatiques n'est pas un premier pas vers l'acheminement de la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis. Le sentiment semble plus hostile que jamais, après la conférence de Berlin, à la Chine communiste.

Le secrétaire d'Etat américain, John Foster Dulles, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour convaincre les républicains que la prochaine conférence de Genève sur les problèmes asiatiques n'est pas un premier pas vers l'acheminement de la reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis. Le sentiment semble plus hostile que jamais, après la conférence de Berlin, à la Chine communiste.

C'est la vie!

Un ami du Canada

Un "ambassadeur extraordinaire"

André Malavoy, ami du Canada.

Le club Richelieu Trois-Rivières recevait hier soir la visite de M. André Malavoy, directeur des services officiels du tourisme français au Canada. Sous cette désignation se cache une des personnalités des plus attachantes représentant la France au Canada. André Malavoy, ancien attaché culturel de France à Berlin, s'est acquis des mérites indéniables auprès de son pays et du Canada.

Les nombreux étudiants canadiens résidant en France, particulièrement entre 1949 et 1951 sont à même de dire quel accueil chaleureux ils ont trouvé au bureau du directeur-adjoint du commissariat général au tourisme de France. Réunions d'amitié franco-canadienne, visites historiques gracieusement offertes aux sources même de notre histoire. Tout cela est dû à la bonne volonté et à l'initiative d'un jeune français aux vues larges et franches.

Qu'il nous soit permis de saluer par la même occasion le combattant qui a traversé les pires épreuves pour se porter au devant de la lutte lors de la dernière guerre. Fait prisonnier après la bataille de France, il échappa à ses geoliers, traversa l'Espagne et rallia les Forces Françaises Libres du général De Gaulle. Envoyé en mission secrète en France il est arrêté par le Gestapo en 1942.

Condamné à mort en 1942, André Malavoy est déporté au camp de Mauthausen - le camp de la mort lente. La défaite allemande en a fait un homme libre. Des fonctions diplomatiques l'appellent en Autriche et en Allemagne.

Depuis son arrivée au Canada il a constamment prouvé la sincérité de son amitié pour notre pays et toutes les régions de notre province.

S'il était nécessaire de prouver que le cœur de la France bat au même rythme que celui du Canada nous n'aurions qu'à citer en exemple M. André Malavoy, gentilhomme de France et du Canada.

Magloire Gagnon

—Le demandeur

(Suite de la page 3)
mages prouvés à la satisfaction de la Cour s'élevait à la somme de \$850.00, soit un montant de \$500, en acompte sur le prix d'achat du taxi (\$1,250.00); et un autre montant de \$350.00, représentant la réduction que le demandeur a dû accepter lors de la vente de son taxi à une compagnie de finances, après le choc.

Pour tous ces motifs, la Cour a ordonné que le demandeur soit condamné à payer à André Veillette la somme de \$850.00 avec intérêt et dépens.

—MM. -C.-E. Piché

(Suite de la page 3)

Rouge où il a veillé au bon fonctionnement des cliniques de sang et des campagnes de souscriptions.

Quant à M. Fred V. Farmer, c'est une figure bien connue à Trois-Rivières pour y être né et y avoir toujours demeuré. Depuis sa graduation au High School, M. Farmer a été employé à la Deakin & Stewart General Contractors avant de se joindre à la maison Searam en 1946 en qualité de gérant des ventes pour le district.

M. Farmer s'occupe activement de clubs sociaux devenant à la fois directeur du club de golf Ki-8-Eb, directeur du Club de Curling Trois-Rivières, président du Club de Chasse et Pêche Masketsky, et enfin de la campagne de souscriptions pour la Croix-Rouge.

Les Anciens Combattants occupent une place spéciale à l'attention des membres de la Croix-Rouge. En moyenne, celle-ci rend des services médicaux à quelque deux ou trois cents anciens combattants par mois dans le Québec. Il s'agit ordinairement de payer le loyer, de fournir la nourriture, des vêtements, des remèdes, du charbon et d'autres nécessités premières.

D'autre part, il y a les grands blessés dans les hôpitaux militaires. Les auxiliaires bénévoles de la Croix-Rouge leur font en moyenne quatre ou cinq mille visites par mois, distribuant cigarettes, friandises et livres. Dans le domaine du bien-être des Anciens Combattants, l'œuvre principale de la Croix-Rouge dans le Québec est peut-être la magnifique pavillon d'accueil de Sainte-Anne de Bellevue. C'est le "Club" des convalescents. L'immeuble comprend un certain nombre de chambres pour héberger les parents et amis qui viennent de toutes les parties du pays visiter les blessés de guerre. Un restaurant à prix modique sert près de 4,000 repas par mois.

La Croix-Rouge compte beaucoup sur ses membres volontaires féminins. Celles-ci s'emploient à la préparation des envois à l'inauguration du poste vêtements, des layettes de bébés, des pansements et des couvertures produits dans les ouvroirs de la Croix-Rouge du Québec servent à aider nos propres sinistrés, nos propres Anciens Combattants et notre propre service de transfusion du sang.

—M. André Malavoy

(Suite de la page 3)
aussi dans la rue, parmi ce peuple si grouillant de vie et de santé, il acclame la verde des chansonniers, partage les joies et les misères de ce petit peuple innombrable qui compose la grande race française.

Itinéraire d'espérance
Catholique, le Canadien-français reprend la tournée des sanctuaires, selon l'itinéraire établi par Marie-Estelle en terre de chrétienté française. La Vieillesse n'a-t-elle pas été une grande pèlerine de France, manifestant en de multiples lieux sa puissance et sa bonté?

Parcourir la France, ainsi que le rappelle si joyeusement M. André Malavoy, c'est suivre un chemin d'espérance. S'il est une vertu française entre toutes, c'est bien l'Espérance chrétienne. Dans la terrible nuit des camps de concentration, le Français se distinguait par son espoir en un jour meilleur. La vertu d'espérance est fortement chevillée au cœur de la France.

Des qu'on fait appel à cette vertu, la France entière s'élève. Ainsi, l'abbé Pierre vient de secourir tout Paris par son appel adressé en faveur des sans-logis.

Il a pris la tête d'une insurrection nationale de la bonté, et des milliers de misérables lui devront demain la vie, un peu de bonheur et de sécurité.

L'emblème de la France, comme l'a fait remarquer le distingué conférencier, restera toujours le coq gaulois, ce chanteur dont le cri sonore ouvre chaque matin une brèche de lumière dans la nuit. Le coq vit et claironne sans l'aurore d'un jour qui ne peut naître sans lui.

La France est heureuse et fière de sonner ainsi le réveil de la liberté, du courage et de la confiance.

—O—

M. Fernand Grenier a présenté le conférencier, qui fut remercié par Me Yves Gabias. Un superbe service à thé a été présenté à M. Donat Houle, président du club Richelieu, en 1953, tandis que M. Marcel Lafamme, fondateur du club local, traçait l'éloge de ce président qui a suivi attentivement les traces de ses prédécesseurs, les Leblanc, les Duplessis, les Gabias, les Héroux, les Lanouette.

La soirée d'hier a été particulièrement remarquable par son entrain et par l'intérêt du conférencier, un des plus brillants représentants de la culture française au pays. Durant quelques heures, le Richelieu a vécu à l'ombre de l'illustre cardinal qui lui a donné son nom.

Y. T.

Trois voyages patriotiques

A sa réunion d'hier, le Conseil de la Vie française a décidé d'organiser trois voyages patriotiques au cours des mois de juillet et d'août. Les deux premiers auront lieu dans l'Ouest Canadien, jusqu'à Victoria. L'un d'eux sera organisé sur une base très économique afin de permettre à la jeunesse en particulier de visiter notre pays et de prendre contact avec nos compatriotes.

Le troisième voyage couvrira le Témiscamingue, l'Abitibi, l'Ontario Nord. Il se continuera par une croisière de Fort Williams à Port McNicol, sur les Grands Lacs. Il inclura un pèlerinage au sanctuaire des Martyrs Canadiens à Midland, un séjour aux chutes Niagara ainsi que la visite de Toronto. Il constituera le voyage officiel du Conseil de la Vie française.

Le secrétariat est à fixer les derniers détails de ces trois itinéraires.

Le président du Conseil, M. le docteur Georges Dubuc, a rendu hommage à un ancien membre disparu tragiquement à Saint-Nicolas, M. J.-A. Marion. Il a également salué la mémoire de S. E. Mgr Réginald Duprat ancien évêque de Prince-Albert. M. Adrien Pouliot avait représenté le Conseil à l'inauguration du poste CBAF de Moncton. Il a fait à ses collègues le récit de l'inauguration de ce poste radiophonique français.

Au cours du mois de février le Conseil a fait tenir aux écoles de la région de la Fédération féminine franco-américaine. Il a aussi étudié avec eux un projet de pèlerinage à Québec à la fin de juin. Ceux-ci ont également considéré un plan de propagande du film "Mille et une nuits" de la Nouvelle-Angleterre. Enfin les membres se sont réjouis de l'établissement d'une université canadienne-française à Sherbrooke et ils ont exprimé l'espoir que la nouvelle institution étende très bientôt son rayonnement à la Nouvelle-Angleterre.

Washington (PAF) — Le service secret a révélé hier qu'il y a 10 ans quelqu'un a volé 5,800 chèques en blanc du gouvernement et que maintenant ces chèques ont commencé à circuler dans des magasins de détail à travers le pays. Le service a annoncé qu'un homme est recherché dans tout le pays. Il serait le chef de la bande qui encaisse les chèques. On le soupçonne de "Huntin' No. 1".

Succès scolaires chez les écoliers de St-Stanislas

S. int-Stanislas — (DNC) — Les élèves de nos écoles ont remporté de beaux succès scolaires en janvier tel que le montre le rapport suivant.

Ecole No 1: Mlle Rita Brouillette, ins.

7e année: Louise Veillette, 80 p.c.

6e année: Marcel Trudel, 69 p.c.

5e année: Jacques Veillette, 90 p.c.

4e année: Justin Jacob, 79 p.c.

Réal Jacob, 78 p.c.; Denis Trudel, 73 p.c.

3e année: Gaston Veillette, 81 p.c.

2e année: Marie-Ange Trudel, 72 p.c.

1e année: Renald Veillette, 94 p.c.

10e année: Rita Bédard, 86 p.c.

9e année: Raymond Jacob, 89 p.c.

8e année: Benoît Brouillette, 86 p.c.

7e année: Robert Mongrain, 81 p.c.

Ecole No 3: Mlle Rita Trudel, institutrice.

6e année: Marie-Claire Carpentier, 60 p.c.

5e année: Raymond Sanschagrin, 77 p.c.

4e année: Raymond Trudel, 80 p.c.

3e année: Denis Jacob, 73 p.c.

2e année: Rolande Sanschagrin, 77 p.c.

1e année: Rose-Hélène Pronovost, 73 p.c.

2e année: Ronald Trudel, 60 p.c.

1e année: Nicole Germain, 57 p.c.

10e année: Marthe Sanschagrin, 82 p.c.

9e année: Marcelle Trudel, 74 p.c.

Ecole No 4: Mlle Denise Maguy, institutrice.

7e année: Cécile Mongrain, 65 p.c.

6e année: Jean-Guy Guillemette, 69 p.c.

5e année: Gérard Jacob, 68 p.c.

4e année: Huguette Mongrain, 72 p.c.

3e année: Marie-Ange Guillemette, 72 p.c.

2e année: Henriette Mongrain, 56 p.c.

1e année: Jean-Guy Mongrain, 66 p.c.

10e année: Gérard Mongrain, 64 p.c.

9e année: René Trudel, 59 p.c.

8e année: Richard Guillemette, 77 p.c.

7e année: Gaston Magny, 53 p.c.

6e année: Marie-Ange Bédard, 81 p.c.

5e année: Diane Mongrain, 92 p.c.

4e année: Roland Guillemette, 87 p.c.

3e année: Suzanne Mongrain, 85 p.c.

2e année: Mlle Pierrette Fraser, institutrice.

7e année: Lise Brouillette, 95 p.c.

6e année: Florence Goulet, 88 p.c.

5e année: André Bédard, 74 p.c.

4e année: Constant Goulet, 58 p.c.

3e année: Claudette Fraser, 96 p.c.

2e année: Marcel Lafontaine, 82 p.c.

1e année: Jacques Brouillette, 80 p.c.

4e année: Claudette Jacob, 72 p.c.

3e année: Lise Lafontaine, 62 p.c.

2e année: Jean-Marc Trousseau, 94 p.c.

1e année: Jean-Noël Goulet, 82 p.c.

10e année: Jean-Yves Brouillette, 76 p.c.

9e année: Gaëtan Jacob, 99 p.c.

8e année: Pierre Jacob, 98 p.c.

7e année: Marie-Ange Goulet, 89 p.c.

6e année: Marie-Paule Ayotte, 78 p.c.

5e année: André Sanscartier, 76 p.c.

4e année: Jean-Guy Rousseau, 82 p.c.

3e année: Gisele Dion, 80 p.c.

2e année: Jeannine Ayotte, 84 p.c.

1e année: Simone Ayotte, 93 p.c.

10e année: Marcel Dion, 96 p.c.

9e année: Louise Lacourse, Ste. Gertrude, SS. Jean-Denis, Anit.

8e année: Rita Bédard, SS. Cochrane, SS. Louis-Henri.

7e année: Rita Bédard, SS. Rita Marcoux, La Salle, SS. Alfred-Marie.

6e année: Yvette Brouillette, SS. Yvette-de-l'Immaculée, Lorraine Gagné, Meriden, Conn., SS. Paul-Bernard, Marie Dupont, Spencer, Mass., SS.

5e année: Constance-Marie, Lorraine Gobeil, SS. Béni de Tingwick, SS. Claire du-Divin-Coeur, Jeannette Rousseau, Southbridge, Mass., SS. Gérard-de-Notre-Dame, Rachel Deslauriers, North Bay, Ont., SS. Rose-Cécile, M. Claire Beaudoin, Kirkland Lake, Ont., SS. Claire-Françoise, Nanette Lacarte, Hudson Falls, N.Y., SS. Rose-de-Sainte-Thérèse, Paulette Gauvreau, River Valley, Ont., SS. Denise-de-l'Immaculée, Adrienne Bernard, Fabre, Témiscamingue, SS. Bernard-de-la-Croix, Alice Laurin, Elk Lake, Ont., SS. Alice-de-Notre-Dame, Arline Lemaire, Indian Orchard, SS. Christiane-Marie, Jeannette Beaudry, Southbridge, Mass., SS. Jeanne-de-Sainte-Thérèse, Pauline Giguère, Saint-Camille, SS. Pauline-de-Marie, Lorraine Maillé, Dracut, Mass., SS. Germaine-de-l'Immaculée, Claire Robert, Southbridge, Mass., SS. Claire-Bernadette, Madeleine Piquard, Ste-Monique, SS. Jacqueline-de-l'Immaculée, Carmen Guérin, St-Simon, SS. Carmen-de-l'Immaculée, Rose-Alma Brassard, Latulipe, Témisc., SS. Maurice-du-Sauveur.

4e année: SS. Estelle-de-l'Immaculée, née Edwida Frappier, de Lorrainville, SS. Thérèse-de-l'Esprit-Saint, Thérèse Frappier, Lorrainville, Marie-Suzanne, Marguerite Proulx, La Baie-de-Beauport, SS. Sainte-Chantal, Réjeanne Lafont, Saint-Cyrille de Wendover, SS. Marie-de-la-Joie, Gracia Rivard, Trois-Rivières, SS. Marie-du-Saint-Esprit, Martha Crête, Hérouxville, SS. Raymond-Marie, Raymond Labbé, Fabre, SS. Claire-Estelle, Estelle Boutin, Timmins, Ont., SS. André-de-Sacré-Coeur, André Marcotte, Bourlanaque, Abitibi, SS. Huguette-Marie, Huguette Lamy, Saint-Séver, SS. Marie-du-

3e année: SS. Estelle-de-l'Immaculée, née Edwida Frappier, de Lorrainville, SS. Thérèse-de-l'Esprit-Saint, Thérèse Frappier, Lorrainville, Marie-Suzanne, Marguerite Proulx, La Baie-de-Beauport, SS. Sainte-Chantal, Réjeanne Lafont, Saint-Cyrille de Wendover, SS. Marie-de-la-Joie, Gracia Rivard, Trois-Rivières, SS. Marie-du-Saint-Esprit, Martha Crête, Hérouxville, SS. Raymond-Marie, Raymond Labbé, Fabre, SS. Claire-Estelle, Estelle Boutin, Timmins, Ont., SS. André-de-Sacré-Coeur, André Marcotte, Bourlanaque, Abitibi, SS. Huguette-Marie, Hugu

SHAWINIGAN

Tél. 2500

GRAND'MÈRE

Tél. 3331

LA TUQUE

Tél. 2305

SAINT-TITE

Tél. 6

Etudiants de l'E.S.I.C. à l'Aluminium



Shawinigan — Un groupe composé de vingt-quatre étudiants de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, première universitaire, a visité récemment les deux usines locales de l'Aluminium Company of Canada. On voit ci-haut le groupe d'élèves, accompagnés du R. Fr. Augustin-Félix, photographiés à l'entrée de l'usine No. 2.

M. G. Adam au P-I-C

Maîtriser la science des affaires est le meilleur gage de succès dans ce domaine

Shawinigan, 26 — "Il est clair que dans une entreprise moyenne ou petite, que vous soyez patron ou employé, le meilleur gage de succès est de maîtriser la science des affaires, c'est-à-dire, comprendre les principes fondamentaux qui régissent les diverses phases de la vie des affaires, indépendamment du genre d'industrie ou de commerce, comprendre le mécanisme, l'interdépendance des quatre grandes divisions des af-

aires (production, distribution, finance et comptabilité), connaître les lois économiques et civiles auxquelles les affaires doivent obéir et les meilleures méthodes qui ont été approuvées par les autres compagnies et se sont avérées les plus efficaces", a dit, hier, M. Georges Adam, de l'Alexander Hamilton Institute Ltd., courtier en publications d'affaires. Il était le conférencier invité au dîner hebdomadaire du P-I-C.

"Votre succès futur dépend de vous; ses limites sont celles que vous vous fixez. Des milliers d'hommes sont entrés ou se proposent d'entrer en affaires à leur compte; la satisfaction et les récompenses sont grandes pour ceux qui réussissent. Elles sont si attrayantes que la possibilité de faillir est souvent sous-estimée à l'avance, avec des conséquences déplorables, parfois tragiques et coûteuses."

"Peut-être que le meilleur conseil à donner à un homme, quel que soit son âge, serait celui-ci: analysez-vous objectivement, examinez vos aptitudes et vos goûts. Prenez un inventaire complet de vos connaissances et de votre expérience. N'oubliez pas vos aptitudes latentes car les psychologues disent que la plupart des hommes n'utilisent ou ne déve-

loppent pas 10% de leurs possibilités."

"Il y a quatre facteurs de base qui déterminent notre succès en affaires. L'habileté innée, la maîtrise des principes et méthodes d'affaires, la familiarité avec les conditions d'affaires, l'habileté à appliquer son savoir à sa propre entreprise."

Le conférencier a été présenté par M. Bruno Richard et remercié par M. Robert Desautels, n.p.

Mise au point du maire Arvaisais sur l'état financier de l'an 53

St-Florent (DNC) — A la suite de l'adoption du rapport de l'auditeur de la municipalité de St-Florent couvrant les activités de l'exercice financier 1953, son honneur le maire Léon Arvaisais a remis à notre correspondant la déclaration suivante, destinée à fournir certains renseignements additionnels sur un item particulier qui a fait l'objet de commentaires pouvant inciter certains contribuables à porter un jugement injuste envers ceux qui ont la responsabilité de l'administration de la municipalité.

"Cette dangereuse controverse autour de l'imposition d'une taxe spéciale imposée l'an dernier pour financer les dépenses d'entretien des chemins d'hiver a donné lieu à d'inquiétantes déclarations qui ont donné naissance aux rumeurs les plus fantaisistes.

Dans l'intérêt de la grande majorité des contribuables qui ont le droit de connaître la vérité sur l'emploi des fonds qu'ils nous confient, voici un état des revenus et dépenses, tel qu'il apparaît aux livres de la municipalité à cet égard et qui ne faillait pas confondre avec l'état des recettes et des dépenses qui peut varier sensiblement si l'on ne tient compte

REVENUS	
Éval. \$1,322,035 à 62	\$8,197.43
Octroi provincial	1,162.00
Octroi provenant de particuliers	300.00
	9,659.43
DEPENSES	
Contrat avec entrepreneurs (Lajoie-Gélinas-Paquin) (18 milles à 400.00)	7,200.00
Intérêts encourus	108.00
Edouard Grenier (Travail à l'heure)	675.00
Confection rôle	200.00
Imposition taxe spéciale	150.00
Frais professionnels	106.00
Entretien routes secondaires	400.00
Bull-Dozer	8,588.00

"Ce qui laisse à ce compte, un surplus de \$1,071.43, montant que nous utilisons présentement pour financer les dépenses d'entretien des chemins d'hiver (1953-54) en attendant les recettes provenant de la nouvelle taxe spéciale imposée pour les mêmes fins. De plus, son honneur le maire,

Conciliation à l'Empire Shirt de Grand'Mère

Grand'Mère (Special) 26 — A la suite de plusieurs démarches du syndicat des employés de la Grand'Mère-Shirt, de Grand'Mère, auprès du ministère du Travail, ce dernier a convoqué les deux parties qui doivent se rencontrer cet après-midi au palais de justice de Louiseville, nous a déclaré M. Georges-Etienne Hébert, du Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan, agent d'affaires du syndicat.

Le ministre du Travail a délégué son chef conciliateur, M. Noël Berubé, qui doit diriger la conciliation entre les deux parties au sujet de la signature d'un contrat de travail. Le syndicat sera représenté à cette occasion par MM. René Harnegny, de la C.T.C.C. de Montpel, et Georges-Etienne Hébert, de Shawinigan, agent d'affaires du syndicat.

invite tous les contribuables de la municipalité, désireux de se renseigner à bonne source, à se rendre à la séance du conseil, lundi soir prochain, le 1er mars, où il lui fera plaisir de même qu'à tous ses collègues du conseil municipal, de fournir toute explication supplémentaire en marge de la ligne de conduite adoptée pour assurer à tous nos résidents un service d'entretien des chemins d'hiver dont nous avons lieu d'être très fiers.

Le R. P. Guillaume exalte au club Richelieu la volonté de vaincre

Shawinigan — "Pour réussir dans la vie, parler ne suffit pas, il faut agir, et on agit par la volonté. Quand on réussit à faire donner à un homme le plein rendement de son effort, on est assuré de son succès, peu importe le domaine où il exerce son activité", a déclaré, hier midi, devant le club Richelieu - Shawinigan, le Révérend Père Guillaume Lavallée, o.f.m., gardien du monastère Saint-Sauveur, à Ottawa.

Le Père Guillaume a puise un peu partout, mais surtout dans le domaine sportif, des exemples de personnes qui ont su vaincre tous leurs obstacles, à cause de leur volonté d'exceller, de leur désir irrésistible de vaincre, de réussir. Knute Rockne, l'incomparable instructeur de l'équipe de ballon de l'Université Notre-Dame, aux États-Unis, exigeait la perfection de ses joueurs. Il leur enseignait la maîtrise complète de soi. Ce qui comptait, pour lui, c'était l'équipe. Il préparait ses victoires longtemps à l'avance. Il eut certainement été un merveilleux vendeur d'idées. Le Père Guillaume a connu plusieurs de ses joueurs. Un des principes cardinaux de Rockne était de "transformer les faiblesses en forces".

Babe Ruth, par exemple, a donné durant plus de vingt ans le symbole de la combativité du meilleur de lui-même, au sport national américain. Si les Yankees (suite à la page 7)

J. L. LEGUERRIER
AGENT D'IMMEUBLES
Achat et vente
Échange de propriétés
Location de logements
Collection
1481, 3^e Ave. TEL. 5157
GRAND'MÈRE

DOCTEUR JEAN-LOUIS FRIGON
MEDECIN
Ex-interne de "St-Lawrence Hospital",
Lansing, Michigan, U.S.A.
533, 5^e RUE TEL. 3786
SHAWINIGAN

LUCIEN LAMBERT, C. A.
Comptable agréé - Chartered accountant
Bureau Hôtel de Ville TEL: 2688 Shawinigan Résidence: 3226

A L'OCCASION DE LA
SEMAINE DE LA COUTURE
DU 27 FEVRIER AU 6 MARS

Voyez la Superbe NOUVELLE
NECCHI MIRA

BRODERIE
TOUT A FAIT AUTOMATIQUE

Plus de travail de finition à la main!
NECCHI coud les boutons, fait les boutonnières, les bords au point invisible, les monogrammes, reprise... très belle broderie possible même pour une novice, parce qu'avec une NECCHI le travail se fait par lui-même.
La nouvelle NECCHI BU MIRA dans sa merveilleuse teinte gris-pâle et son compteur-régulateur, son nouvel enfilage mécanique et sa nouvelle lumière encastrée.

Modèles NECCHI disponibles à partir de \$124.00
MODÈLE Coronation 404 CONSOLE
So table arrondie pour vous donner plus d'espace et de confort.

P. E. BELANGER
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
SHAWINIGAN FALLS, QUE.
Le plus grand spécialiste en appareils électriques à Shawinigan
1962, rue St-Marc SHAWINIGAN Tél. 5283

25 ans de service à l'Aluminium



Shawinigan — On a célébré récemment les 25 ans de service de M. Emilien Tessier à l'Aluminium Company of Canada; une montre d'aluminium a été remise à cette occasion à M. Tessier, qui fera désormais partie du Club des 25 ans. On aperçoit notamment ci-haut sur la première rangée: MM. F.-G. Barker, gérant des usines; Emilien Tessier; Sylvio Tessier, fils du récipiendaire, employé à l'usine No 1 et M. Wilfrid Mercier, président du Club des 25 ans.

Un bel hommage à Mgr Hervé Trudel

Shawinigan. — Les élèves de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception et ceux du collège ont rendu, mercredi, un très bel hommage à Mgr Hervé Trudel, V.F., P.D., curé de Saint-Pierre, à l'occasion de sa fête. La fanfare, les petits chanteurs de l'Immaculée et plusieurs solistes ont pris part au programme.

C'est M. J.-G. Ménard, président des élèves, qui s'est fait l'interprète des vœux traditionnels à Mgr Trudel. Il a également exprimé les vœux du corps professoral. Mgr Trudel, dans une courte allocution, a résumé l'émotion que lui causait cet hommage des étudiants. Il les a remerciés pour leur générosité à son égard, leur gentillesse et leur amour de la religion. Mgr Trudel était entouré de M. l'abbé Gaston Bellemare, vicaire à Saint-Pierre, du Révérend Frère Daniel-François, I.C., directeur de l'Ecole Supérieure, etc.

L'Harmonie de l'E.S.I.C., sous la direction du Révérend Frère Céleste, I.C., les Petits Chanteurs de l'Immaculée ont contribué plusieurs numéros au programme récréatif, qui comprenait encore une récitation par Claude Hébert, de 10^e année, un solo de trompette, par Y. Pruneau, un chant, Le Vieillard, par la 6^e année, une danse basque, également par les élèves du collège Immaculée-Conception.

Le tout s'est terminé par le chant de l'E.S.I.C.

Chez les Chevaliers dimanche soir

Shawinigan. — Le conseil 1877 de Shawinigan présentera aux Chevaliers de Colombie à leurs compagnes, ainsi qu'à leurs invités, dimanche le 28 février, un souper et une soirée récréative que présidera M. Yvon Labrosse, grand chevalier.

S.H. le maire François Roy, qui a été plusieurs années grand chevalier, M. J.-A. Richard, député fédéral de Saint-Maurice-Lafleche, Me René Hamel, député provincial de Saint-Maurice, et M. l'abbé Armand-S. Tessier, aumônier des Chevaliers rehausseront de leur présence cette manifestation colombienne.
L'admission est gratuite. Chaque membre peut inviter un couple.

TARDIF AUTO Enrg.
Pour l'achat d'un char usagé, attendez notre annonce du samedi
2783, St-Alexis TEL. 6623
Shawinigan

DR JEAN THERRIEN
Chirurgien-Dentiste
404, Des Cèdres - TEL: 5960
SHAWINIGAN

Jean-Louis Dugal, C.A.
Comptable agréé
398, 5^eme Avenue
Grand'Mère TEL. 4101

JOUISEZ DE LA VIE!
DINEZ SOUVENT
LA BONNE FOURCHETTE
Cuisine exclusive
Manoir Beaumont, Shawinigan

VENTE ANNIVERSAIRE
FINISSANT LE 12 MARS
Dames, Demoiselles
bénéficiez de nos spéciaux
Robes de nuit: \$1.35, \$2.49, \$3.95.
Bax: \$6.49, Jupons: \$1.94. Lot de brassières: \$10.49. Réduction de \$1.00 sur tout article de lingerie: pyjamas, kimonos...
Prix réduits sur dentelle, bandes élastiques, etc.
Deux expertes dans ajustement des robes, vêtements de base "Exquisite Form", bandes élastiques et bas "Silk-Skin".
Voyez nos vitrines
LOGAR ET MARIE-ANGE
565, Station, Shawinigan
TEL: 7-1811
Touteurs exclusivité!
Épargne intéressante!

BANDES CHIRURGICALES
SALON D'AJUSTAGE
PRIVE
Bandes herniaires
Proses abdominales
Sacro-Iliax
Supports chirurgicaux
Bas élastiques
AJUSTEMENT PAR UN EXPERT
PHARMACIE TREPANIER
668, 5^eme Rue SHAWINIGAN Téléphone: 2797

GRAND SPECIAL POUR CULTIVATEURS

EVANTAILS Pour la Ventilation DE L'ETABLE A Prix de DEBARRAS

12 pouces pour 12 animaux Régulier: \$105.00 SPECIAL \$63.00
14 pouces pour 16 animaux Régulier: \$110.00 SPECIAL \$66.00
16 pouces pour 20 animaux Régulier: \$119.00 SPECIAL \$71.40
18 pouces pour 28 animaux Régulier: \$138.00 SPECIAL \$82.80

La ventilation d'un bâtiment consiste essentiellement à maintenir des conditions satisfaisantes d'humidité et de température dans un endroit isolé. Consultez nos experts ils se feront un plaisir de vous aider.

EXPEDITION PAR TRANSPORT OU CHEMIN DE FER A VOTRE CHOIX
Ecrivez-nous aujourd'hui

AVANTAGES DU SYSTEME ELECTRIQUE

- 1 Contrôle de la température.
- 2 Enlève l'humidité de la construction de l'étable et le nombre d'animaux le permettent.
- 3 Meilleur marché d'achat que le système de gravité.
- 4 Ventilation constante quelle que soit la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur.
- 5 Moins de dépréciation dans la structure. Les bâtiments bien ventilés ne pourrissent pas.
- 6 Les animaux et surtout les vaches laitières donnent un meilleur rendement. Un haut pourcentage d'humidité et de grandes variations de température nuisent à la santé des animaux.
- 7 Conditions de travail plus agréables dans l'étable.
- 8 Installation très simple.

SEULE LA VENTILATION AU MOYEN DE L'ELECTRICITE VOUS DONNE UNE PROTECTION ASSUREE.

MOTEURS USAGÉS
1/2 DE FORCE RECONDITIONNES
SPECIAL CHACUN \$8.00

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE POUR VOTRE LAITERIE
Réservoir efficace de quinze gallons exprès pour usage dans votre laiterie sur la ferme. Acier épais recouvert d'émail gris. Isolation parfaite avec trois pouces de "fibreglass", intérieur tout en cuivre. Éléments de mille watts opérant sur 110 volts courant alternatif. Thermostat automatique.
Valeur de: \$105.00 SPECIAL \$75.00

ROBERT HEBERT
590, 4^e RUE SHAWINIGAN TELEPHONE 4451

SHAWINIGAN

Tel. 2500

GRAND'MÈRE

Tel. 3331

LA TUQUE

Tel. 2505

SAINT-TITE

Tel. 6

Une légère collision survient à Grand'Mère

Jean-Louis Mongrain se sont rendus sur les lieux de l'accident.

Grand'Mère, 26. — Deux voitures privées sont entrées en collision, hier après-midi, à l'intersection de la 1^{re} et de la 2^e avenue à Grand'Mère.

Personne n'a été blessé et les dommages matériels sont minimes. Les automobiles étaient la propriété de M. Gaston Plamondon et de M. Isidore de St-Tite et de Mlle Isabelle Groleau, ménagère, de St-Thécle, de 550 et sa compuration a été. Les constables Gérard Bédard et fixée au 2 mars.

Un automobiliste est arrêté à Grand'Mère

Grand'Mère, 26. — Un citoyen de Grand'Mère a été arrêté par la police, mercredi soir, après avoir été trouvé au volant de son véhicule alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool. Il a été admis à un cautionnement de \$50 et sa compuration a été fixée au 2 mars.

Soirée Lacordaire au Christ-Roi dimanche

Shawinigan. — Dimanche soir prochain, le 28 février, en la salle de l'Académie du Christ-Roi, aura lieu la soirée mensuelle Lacordaire au cours de laquelle il y aura initiation et changement de décorations. M. Gérard Juneau, de Grand'Mère, prononcera une courte causerie anti-alcoolique suivie de projection de films. Pour agrementer la veillée, la jeune Louise Lefebvre se fera entendre dans quelques chants et M. Adrien Laroche, accordéoniste, donnera quelques numéros de son répertoire musical. Cordiale invitation à tous.

Abstinentes de St-Charles-Garnier

Shawinigan-Nord. — Une soirée de propagande des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc aura lieu, dimanche soir, à la salle paroissiale Saint-Charles-Garnier. Il y aura initiation, changement de boutons. M. le curé C. Lefebvre et M. A. Lafrenière présideront conjointement.

Les personnes présentes pourront également voir sur l'écran le magnifique film "Les Mains vides".

Campagne de la Croix-Rouge



Shawinigan. — La campagne annuelle de souscription de la Société Canadienne de la Croix-Rouge à Shawinigan s'ouvrira le 13 mars prochain. Elle durera un mois. MM. Roland Hébert et Georges Champagne, à gauche et à droite, respectivement, ont accepté la charge de présider conjointement cette campagne de souscription.

Les quartiers-général, pour le temps de la campagne, seront situés au bureau de M. Hébert, à la Canadian Resins & Chemicals Limited, tél. 4494, nous a déclaré le président de la Croix-Rouge de Shawinigan, M. J.-Urbain Courteau.

Journée des Kinsmen pour les enfants au centre Mino Gami

Grand'Mère, 26. — Ce sera la dernière fois que Mino Gami du Lac-a-la-Traite, demain, et de concert avec le club de Shawinigan, le club Kinsmen de Grand'Mère donnera gratuitement aux enfants moins fortunés de ces deux villes des billets pour le transport, les repas et l'usage du ski-tow du centre de ski.

Ces billets seront distribués dans les écoles. Les Kinsmen souhaitent qu'un grand nombre d'enfants passera la journée au centre de ski du Lac-a-la-Traite.

L'ouverture officielle de Mino Gami aura lieu dimanche prochain. Elle a été retardée d'une semaine à cause de la mauvaise température. M. Fred Weicker a retardé son voyage au Mexique pour assister à cette ouverture à laquelle assisteront les autorités civiles des villes de la région.

Jeudi dernier, la compagnie Mino Gami et M. Weicker se sont rencontrés pour discuter des arrangements à prendre en vue de l'agrandissement du centre.

Le projet qui prendra forme d'ici quelque temps comporte l'agrandissement du chalet, la construction d'un nouveau ski-tow dont un down-hill qui ira du Lac-a-la-Traite au Lac-La-Pêche, sur une longueur d'environ deux milles. Ernie McCullough préparera les plans de ce down-hill. Le but de ce projet est de répondre à la demande des clubs de ski de la région qui favorisent la construction d'un down-hill de cette importance pour leur région.

Le club de ski de Grand'Mère a bien voulu fournir de ses meilleurs skieurs pour surveiller les exercices de ski des jeunes et la compagnie Mino Gami vient d'engager les services de M. Denis Bush, ancien instructeur au Mont-Tremblant. Il donnera des leçons de ski à ceux qui le désirent. Les conditions de la route sont très bonnes pour l'automobiliste, qui peut se rendre sans crainte au Lac-a-la-Traite à la suite d'un arrangement pris avec Veillite Inc. pour l'entretien et le sablage des chemins d'hiver.

Partie de cartes

St-Jacques-des-Piles (DNC). — Dimanche, le 28 février aura lieu en la Salle Paroissiale de St-Jacques-des-Piles une grande partie de cartes organisée par les Jeunes d'Arc de la paroisse, sous la présidence de M. le Curé Cossette.

De nombreux prix seront distribués et une pièce comique sera aussi au programme. Cordiale invitation à tous et n'oubliez pas vos jeux de cartes.

La vraie coopération

(ISP). — Une école agricole moyenne pour Européens et Arabes vient d'être ouverte à Tamara près de Rabat. Cette initiative catholique est révolutionnaire, car les Blancs sont généralement catholiques et les Marocains sont musulmans. L'école est un internat dirigé par des Jésuites français. Le système scolaire est complètement neuf et débarrasse de toutes les normes existantes. Les étudiants sont répartis en groupes mixtes de sept étudiants, qui choisissent personnellement leur chef. C'est ainsi que le seul Marocain est à la tête d'un de ces groupes. Le nombre d'élèves ne dépassera pas les 150.

Quiconque a assez de terrain pour faire un jardin devrait prendre la peine de cultiver des légumes. Ils sont si bons, si nourrissants, si appétissants quand on les ramasse tout frais dans le jardin!

Belle initiative d'un jeune homme d'affaire



Le Nouvelliste est toujours heureux de coopérer au succès d'une entreprise quelconque mais il est d'autant plus heureux lorsqu'il constate que l'initiative par une initiative personnelle contribue à sa façon à augmenter l'efficacité de sa publication d'ans notre journal. Cette vignette illustre l'initiative dont fait preuve un de nos clients.

M. Martial Papillon, propriétaire de la Pharmacie Papillon rue St-Marc, Shawinigan, alors que depuis quelques jours, il invite la population à lire Le Nouvelliste de demain, samedi le 27 février, pour y voir son annonce au sujet d'une offre sensationnelle.

(Photo: Le Nouvelliste, Par J.-F. Gagné)

Au Rotary

Le Canada est très estimé en Europe selon Mlle Hazel Brown

Shawinigan, 26. — "Le Canada est un pays très estimé en Europe, j'y suis revenue fière d'être Canadienne. En Angleterre, où j'ai passé la plus grande partie de mon séjour européen, j'ai partout été accueillie avec la plus grande cordialité".

Ainsi s'est exprimée, hier, Mlle Hazel Brown, institutrice du High School de Shawinigan, qui était la conférencière invitée au dîner hebdomadaire du Club Rotary de Shawinigan. La conférencière a relaté son expérience acquise au cours d'une année d'enseignement en Angleterre, à la suite d'un échange de professeurs entre les deux pays.

Mlle Brown, au début de sa conférence, a signalé la différence d'accent entre l'anglais d'Angleterre, de moins celui du Yorkshire, et celui du Canada. La jeune institutrice canadienne n'a cependant pas mis de temps à s'adapter à l'accent et aux coutumes anglaises, tout en remarquant que les Anglais ne jouissent pas d'un standard de vie aussi élevé que le nôtre.

La conférencière a noté quelques expressions sur la Belgique, la Suisse, qu'elle a visité à trois reprises et qu'elle a beaucoup admises. L'Italie, où elle a pu admirer de nombreux trésors artistiques et Paris qui, dit-elle, est probablement la ville la plus cosmopolite du monde et qui est une magnifique capitale. L'Europe, a-t-elle mentionné la conférencière, a certainement beaucoup de choses à nous apprendre, notamment au point de vue artistique et intellectuel.

La conférencière, qui s'occupe de guidage au Canada, a visité des guides d'Europe et est revenue convaincue que les guides suscitent de par le monde de fructueux contacts entre gens de pays différents, tout comme le Rotary, a-t-elle ajouté. La conférencière a aussi noté en passant la création d'un comité de heures d'études par le Rotary est une louable initiative, qui agit dans le même sens. Elle a aussi signalé que le système d'éducation anglais est plus complexe que le nôtre et que les Anglais ont souvent une connaissance plus limitée de notre pays. La conférencière a été présentée par M. Jack Walsh et remercié par M. Wilfrid Gélinais.

Conférencier



M. Fred Drolet, Ph. I., directeur des ventes de la Canadian Schenly Ltd prononcera une causerie intitulée "Le sésame moderne", devant le Jeune Commerce de Grand'Mère, à 7 heures, le 4 mars au Laurentide. Le souper sera présidé par M. Jean-Marie Matteau, président du comité social.

1,200 téléphones de plus en 1953

Shawinigan. — M. A.-E. Saucier, gérant local de la compagnie Bell, commentant le soixante-quatrième rapport annuel de celle-ci, a révélé hier que l'expansion du réseau local avait reflété celle de la compagnie, dans son ensemble.

Au cours de 1953, le nombre des téléphones en service à Shawinigan et à Grand'Mère s'est acc-

cro de 1,200, ce qui a porté à 13,464 le total des téléphones en usage dans le district relevant de la juridiction de M. Saucier.

Quant au nombre des commandes en suspens, il était de 19, à la fin de l'année 1953, dans le même district.

Les vieux travailleurs ont souvent des talents et une expérience qui les rendent plus précieux que des travailleurs plus jeunes. Ils s'absentent moins souvent et ont moins d'accidents.

Semaine de l'épargne par la couture du 27 FEV. AU 6 MARS

Economisez

En faisant votre propre couture

Tous les nouveaux tissus du printemps

- CREPE uni et imprimé
- TISSUS à MANTEAUX
- TOILE TOOTAL

Nous sommes seuls dépositaires des tissus TOOTAL à Shawinigan.

Miles PRUNEAU

NOUVEAUTES

646, 4^e RUE SHAWINIGAN Téléphone: 3752

Semaine de l'épargne par la couture

DU 27 FEVRIER AU 6 MARS

Tous les nouveaux modèles exclusifs 1954 sont arrivés à notre magasin.

Comme le souffle du printemps votre nouveau chapeau vous gardera cette expression de jeunesse

FOULARDS - GANTS - BOURSES

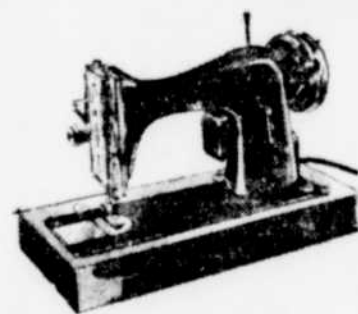
SALON RANCOURT

Mme Adrien Auger (prop.)

557, 4^e Rue SHAWINIGAN Tél. 3441

LA MACHINE A COUDRE LA PLUS DOCILE ET LA PLUS RAPIDE DU MONDE!

"LADA"



LA MACHINE A COUDRE QUI FAIT TOUT

BAS PRIX DE \$139.00

DISPONIBLE AVEC CABINET DE NOYER - CHENE OU ACAJOU

VENDUE DANS VOTRE VOISINAGE PAR

BUREAU-CHEF et MAGASIN PRINCIPAL

TEL. 6974

Haute-Ville à 2302, rue St-Marc SHAWINIGAN

A. HOULE ENRG.

FRIGERATEURS - POELES - RADIOS - LAVEUSES

MEUBLES EN GENERAL

Succursale No. 1 551, Avenue Station SHAWINIGAN

Téléphone: 2388

Succursale No. 2 573, 6^eme Avenue GRAND'MERE

Téléphone: 4386

Succursale No. 3 35, rue St-Jean Baptiste NICOLET

Téléphone: 506

Succursale No. 4 1636, rue Royale TROIS-RIVIERES

Téléphone: 44893



Les familles Tousignant et Rousseau

ont la douleur de vous faire part du décès de

Ovide Tousignant

époux de Lumina Rousseau

survenu le 24 février à l'âge de 83 ans

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 10 heures en l'église St-Marc, samedi, le 27 février.

Le convoi quittera la salle funéraire Oscar St-Ours, 2203, rue Champlain à 9 h. 45 pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Shawinigan, 25 février 1954

27 FEVRIER AU 6 MARS

SEMAINE DE L'EPARGNE

DRAPERIES et SERVICE de DECORATION

Nous sommes à votre service pour la décoration intérieure de votre demeure. Nous serons heureux de vous recevoir et de vous faire profiter de notre expérience.

SPECIAL pour la Semaine de la couture

Voyez la grande variété de tissus à draperies que nous sacrifions en février. Nous vous offrons des valeurs de

\$3.95 pour \$3.00 et \$3.00 pour \$1.50

TISSUS NOUVEAUX

La grande nouveauté vient de nous arriver pour la saison printanière et d'été prochain. Venez les, sans aucune obligation de votre part.

W. PINET

REMBOURNAGE et DECORATION INTERIEURE

644, 4^e Rue SHAWINIGAN Tél. 4104

PROFITEZ

DE LA

SEMAINE

DE L'EPARGNE

PAR LA COUTURE

POUR ACHETER VOS TISSUS DU PRINTEMPS

A NOS

2 MAGASINS situés à

668, 4^eme RUE SHAWINIGAN

1027, rue Ste-Anne TROIS-RIVIERES

DRAPERIES

Garanties lavables

36" de large la verge 98¢

48" de large la verge 1.95

GABARDINE

pour costumes et pantalons

54" de large la verge 98¢

Longueurs de Robe de 3 à 6 verges

Teintes en vogue le pour le printemps \$2.94

Nouvellement arrivé

MATRIEL A MANTEAU de printemps

54" de large la verge \$2.95

la verge \$3.95

COUPONS FRANCINE

MAINTENANT 2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

668, 4^eme RUE SHAWINIGAN Téléphone: 7-9160

1027, rue Ste-Anne TROIS-RIVIERES Tél: 4-9970

SHAWINIGAN

GRAND'MÈRE

LA TUQUE

SAINT-TITE

—Le R. P. Guillaume
(Suite de la page 5)
été marqué par les pires difficultés, mais rien ne l'a arrêté. Il est un athlète extraordinaire, qui pense toujours à son club. Il se montre digne de la jeunesse qui l'idolâtre.

**LAVALLEE - BEDARD
LYONNAIS
MESSIER - GASCON**

comptables agréés
77 rue Des Forges
Tél.: 4-7784
Trois-Rivières - Montréal
Sherbrooke

ON DEMANDE

DU TREMBLE

Ecorcé - 4 pds de longueur - Pour bois de pulpe.
Pour livraison cet été.

Communiquer avec :

S. H. BROWN,
Consolidated Paper Corp. Ltd.
Grand'Mère

Dans tous les domaines, c'est la même formule qui prime. En politique, on peut se rappeler à loisir Disraeli, qui a écarté tous les obstacles, et qui avait dit qu'il se ferait premier ministre. Rien ne l'a arrêté. Dans un autre ordre, prenons le cas du Dr Trudeau, qui a fondé et dirige durant 40 ans le sanatorium de Saranac, N.Y. Tout autour de nous, il y a de telles gens qui ne voient pas les obstacles, qui les dominent, qui arrivent au but fixé. Les Etats-Unis nous suggèrent encore le nom d'Alfred Smith, l'honneur des catholiques américains, né de famille pauvre, mais respectable, qui remplit les métiers les plus humbles, après avoir quitté l'école à bonne heure. Il fait du théâtre amateur, il est un boute-en-train fort populaire. Il devient un jour gouverneur de l'état de New-York.

et fait 4 termes. En 1928, il est candidat à la présidence des Etats-Unis. Son titre de catholique américain ne sa déçoit, mais la défaite ne lui enlève pas sa bonne humeur, et il reste un guerrier joyeux, intrépide, jusqu'à la fin.

"Dans le domaine spirituel, il faut aussi remporter des victoires. Nous portons en nous nos pires ennemis, mais nous devons les faire servir à notre victoire spirituelle. Les saints nous donnent l'exemple. Et c'est par l'exemple de ses joueurs que Knute Rockne est devenu catholique. Mort dans un accident d'avion, on l'a trouvé la main droite refermée sur son cœur, et la gauche sur son chapelet. Nos actes nous suivent. Rocke s'était converti. Après sa mort, sa femme et ses enfants ont embrassé le catholicisme à leur tour. Aujourd'hui, un de ses fils porte la bure de saint François.

"Ayons cette volonté de vaincre dans tous les domaines. Nous rencontrerons toujours des obstacles. Sachons les vaincre à mesure que nous avançons, et nous serons sur un vrai chemin de victoire."

Et pour finir, le Père Guillaume a rappelé le mot de Chesterton: "Il n'y a qu'un seul essai que nous sommes obligés de réussir, et c'est le dernier."

M. Paul-Emile Bélanger a présidé le dîner. M. Fabien LaRoche a présenté la conférence. M. Gérard Camirand l'a remercié. M. Ovide Lacoursière, dans une causerie-éclair, a fait l'histoire de l'imprimerie à Shawinigan Falls.

M. Emile Verrette, qui a assisté, avec le président Bélanger, à l'assemblée générale annuelle de

Shawinigan — La L.O.C. et la L.O.C.F. de la paroisse Saint-Bernard ont organisé une soirée familiale qui s'est déroulée en la salle de l'Académie Saint-Bernard. Il y a eu à cette occasion: chants, forum, sketches etc. Sur la photo ci-dessus, on remarque parmi les invités d'honneur:

la Société Richelieu, à Ottawa, a présenté un rapport des activités, recommandations et décisions de cette assemblée.

La semaine sociale de Mont-Laurier

(ISP)—La Commission générale des Semaines sociales du Canada

Soirée familiale à St-Bernard



Mme Roland Roy, M. Edmour Buisson, président de la L.O.C. Saint-Bernard, M. le curé Antonio Massicotte, de St-Bernard, M. Joachim Goulet, ex-président de la L.O.C. de la paroisse, M. Léopold Gilbert, également ex-président et M. Roland Baribeault, aussi ancien président.

(Photo: Le Nouvelliste, par J.-F. Gagné)

sation locale sera bientôt formé à Mont-Laurier. La Commission a aussi élu un nouveau membre: le R. P. Louis Lachance, O.P., professeur à l'Université de Montréal, qui remplace le R. P. Gaudreault, O.P. décédé.

L'année au Vatican

(ISP)—Pour S. S. Pie XII, l'année 1953 a été très active. Si l'on voulait en faire le bilan, en ne prenant que le côté numérique des choses — le plus spectaculaire, mais non pas le plus représentatif de l'influence profonde de Pie XII — on pourrait chiffrer ce bilan par 84 discours ou allocutions, deux Encycliques d'une pour le VIII^e centenaire de la mort de

saint Bernard, l'autre pour l'ouverture de l'Année mariale, 24 lettres autographes, près de 350.000 personnes reçues en audience privée, spéciale, ou générale. Le chiffre des personnes reçues en audience est inférieur à celui de l'année 1952, sans doute à cause de la suspension des audiences pendant sept semaines, alors que le Pape souffrait de la grippe. 34 des allocutions du Pape ont été prononcées en italien, 29 en français, 8 en allemand, 5 en anglais, 4 en latin, 3 en espagnol, et 1 en portugais. Les deux principaux actes de l'année ont été le Consistoire du 12 janvier, où furent créés 24 nouveaux cardinaux, et l'ouverture de l'Année mariale, le 8 décembre.

PRIX TRES REDUITS

Sur tous nos manteaux de fourrure

J. Alb. Durand
fourrures

1460, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

GRANDE VENTE LIQUIDATION

de voitures NEUVES et USAGEES!

TOUT DOIT ETRE VENDU D'ICI 10 JOURS!

PAS D'ÉCHANGE TERMES FACILES



Nous sommes en faveur des
BAS PRIX

AUBAINES
dans les voitures
USAGÉES



SPECIAUX INCROYABLES
dans les voitures
NEUVES
"STUDEBAKER"

STUDEBAKER Sedan Regal 1953 Rég. \$2200 - Spécial sans échange \$1850.	STUDEBAKER Sedan 1951 Rég. \$1575 - Spécial sans échange \$1225.	STUDEBAKER Coupé 1947 Rég. \$750. - Spécial sans échange \$ 525.	STUDEBAKER 1953 NEUFS	CHAMPION Custom Coach Rég. \$2520 - Spécial sans échange \$2300.
CHEVROLET Sedan équipé 1952 Rég. \$1650 - Spécial sans échange \$1375.	WILLYS Jeepster 1951 Rég. \$1500. - Spécial sans échange \$1150.	BUICK Convertible 1947 Rég. \$1200. - Spécial sans échange \$1000.	CHAMPION De Luxe, 5 passagers coupé, overdrive - Rég. \$2745 Spécial sans échange \$2150.	COMMANDER De Luxe Sedan Rég. \$3115 - Spécial sans échange \$2750.
STUDEBAKER Coupé 5 passagers 1952 Rég. \$1750 - Spécial sans échange \$1475.	STUDEBAKER Coupé 5 passagers 1951 Rég. \$1425. - Spécial sans échange \$1175.	FORD Coach 1946 Rég. \$750. - Spécial sans échange \$ 575.	COMMANDER De Luxe 5 passagers coupé, overdrive - Rég. \$3220 Spécial sans échange \$2650.	CHAMPION De Luxe Sedan Rég. \$2663 - Spécial sans échange \$2385.
STUDEBAKER V-8, Hard Top 1952 Rég. \$2300. - Spécial sans échange \$1775.	STUDEBAKER Coupé 1951 Rég. \$1350. - Spécial sans échange \$1125.	STUDEBAKER Sedan 1939 Rég. \$325. - Spécial sans échange \$ 150.	CHAMPION Regal Hard Top Rég. \$3780. - Spécial sans échange \$2900.	CHAMPION Regal coupé overdrive Rég. \$3028 - Spécial sans échange \$2725.
FORD Customline Sedan 1952 Rég. \$1750. - Spécial sans échange \$1375.	MORRIS Oxford Sedan 1950 Rég. \$875. - Spécial sans échange \$ 550.	CAMIONS USAGES	CHAMPION Regal Hard Top Rég. \$3220. - Spécial sans échange \$2600.	STATION WAGONS 1954
STUDEBAKER Sedan 1952 Rég. \$1625. - Spécial sans échange \$1325.	PLYMOUTH Sedan 1947 Rég. \$825. - Spécial sans échange \$ 575.	JEEP Ford 1/2 tonne 1950 Rég. \$825. - Spécial sans échange \$ 575.	CHAMPION De Luxe, overdrive Rég. \$3323 - Spécial sans échange \$2875.	CHAMPION Regal Rég. \$3335 - Spécial sans échange \$2895.
STUDEBAKER Sedan 1951 Rég. \$1450. - Spécial sans échange \$1150.	HUDSON Coupé 1947 Rég. \$775. - Spécial sans échange \$ 550.	FARGO 3 tonnes-dompeuse 1949 Rég. \$975. - Spécial sans échange \$ 625.	STUDEBAKER 1954 NEUFS	
		DODGE 3 tonnes-dompeuse 1947 Rég. \$650. - Spécial sans échange \$ 375.	COMMANDER Regal Rég. \$3250 - Spécial sans échange \$2850.	

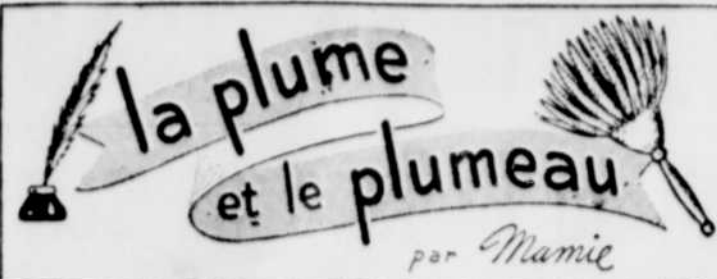
GARAGE ST-MARC

R. W. LAJOIE (PROP.)

COIN LAMBERT-ST-MARC

SHAWINIGAN

Tél: 2091



"Tire, tire l'aiguille, ma fille,
Demain tu te maries."

Vous connaissez toutes cette délicieuse chanson du folklore russe, que l'on a adaptée en français et que la radio nous fait entendre assez souvent. Je ne l'ai jamais écoutée sans plaisir, non seulement pour sa mélodie, son rythme et la voix légère de celle qui la chante. Je me suis appliquée à en saisir toutes les paroles et j'ai constaté qu'elles expriment de grandes vérités. On devrait mettre cette chanson, en feuille ou sur disque, dans le trousseau de toute future mariée.

La jeune fille qui sait coudre possède un trésor. Il ne lui arrivera pas d'entendre dire à son mari, en recevant la note de la couturière: c'est celle-là que j'aurais dû épouser! Elle pourra confectionner vêtements, rideaux, draperies, etc. Surtout, elle aura l'inexprimable bonheur, quand elle attendra un enfant, de pouvoir tailler et coudre toutes ces mignonnes petites choses qui constituent une layette. Dans chaque point, elle mettra un peu d'amour et son enfant sera encore plus à l'aise.

Quel avantage aussi de pouvoir tirer parti des vêtements qui sont usés à certains endroits ou démodés? Que d'enfants sont ainsi habillés par des mères expertes dans les robes de maman ou les chemises de papa? Avec quelle fierté la maman pourra s'exclamer: j'ai trouvé ce petit paletot dans mon ancien manteau de flanelle! A ce propos il me revient une anecdote: Un tout petit garçon entraînait sa première culotte, pas plus longue que la largeur de la main. Elle était taillée dans un très beau tweed écossais. Comme sa marraine s'exclamait: il s'écria: "Maman a trouvé ma culotte dans le pantalon de grand-papa. C'est chanceux, hein!"

Durant la guerre, le Service des Consommateurs avait institué un cours de couture qui s'appelaient: Du neuf dans du vieux. J'ai assisté à ces cours et j'ai vu les merveilleuses qu'on pouvait tirer de vêtements démodés. On avait même organisé un défilé de modes, très réussi, ma foi, et qui attira les applaudissements de l'assistance.

Vous me direz que toutes les femmes n'ont pas les mêmes dons. Quelques-unes sont nées avec des doigts de fée, elles chiffonnent un chapeau, enroulent un drapé et posent des manches comme en se jouant. D'autres, hélas! ont les mains "tout en pouces". Leurs coutures ne sont pas droites et elles réussissent à tailler tous leurs morceaux en zig-zag.

Celles-là, surtout, devraient apprendre à coudre. Elles n'en viendront peut-être pas à rivaliser avec Christian Dior, elles ne pourront pas confectionner des robes "de grande toilette", mais cela s'apprend. Je connais une femme qui a deux mains gauches. Comme elle avait appris déjà des choses très difficiles, elle s'appliqua et réussit passablement. Elle a toujours fait ses rideaux. Les layettes de ses enfants, fort convenables, sont toutes sorties de ses mains. Elle est rendue à son centième tablier. Tous "trouvés" dans les jambes de pyjamas ou les chemises de son mari. Vous seriez surprises si je vous disais son nom!!!

Comment teindre le nylon

Rien de plus simple que de teindre une blouse de nylon blanc pour l'appareiller ou accompagner un nouvel ensemble. Suivez simplement les instructions pour teindre les tissus sur les paquets de teintures domestiques. Laissez le vêtement mijoter plutôt que de bouillir, et vous voudrez obtenir une teinte pastel ou moyenne. Lessivage.

Du fil plus solide

Pour éviter de raccommoder les coutures de vos gants et les ourlets de vos jupes, cousez avec du fil plus solide. Malgré la finesse du fil à coudre en nylon on obtiendra une couture ou un ourlet beaucoup plus solide.

tons foncés sont difficiles à réus-

Le petit monde de chez-nous



Denis, 20 mois, enfant de M. et Mme Gaston Houde.



Rita, 2 1/2 ans, enfant de M. et Mme Léo Gagné, du Cap-de-la-Madeleine.



Gaïan, 4 ans, enfant de M. et Mme Hervé Lafleur (Berthe Plamondon) de Trois-Rivières.



Denis, 14 mois, enfant de M. et Mme Gérard Noël (Georgette Montambault), du Cap-de-la-Madeleine.



André, 2 1/2 ans, enfant de M. et Mme Charles-Edouard Martin.



Michel, 1 an, enfant de M. et Mme Charles Veillette, de Grand'Mère.

Carnet social

Thé-musical

Assisteront au thé-musical mixte donné sous la présidence d'honneur de la Senatrice Marianna B. Jodoin, M.B.E., par le Business & Professional Women's Club, le lundi, 1er mars, de cinq à sept heures, au Salon Fleurdelys, de l'Hôtel St-Maurice, avec comme artistes invités: Mme Mary Mal-tre, contralto, et M. Czeslaw Kaczinski, pianiste.

Mlle M. McBain, Mmes H.-P. Dufresne et Lorenzo Giroux, M. et Mme Arthur Rousseau, M. L'échevin et Mme Gaston Vallières, M. et Mme Roger Larocque, M. et Mme Raoul Provencher, M. et Mme Pierre Rousseau, Mme Gé-deon Forest, Mmes Pearl Bell, Alice Frigon, M. et Mme Maurice Danseur.

Revue de Modes

Assisteront à la revue de modes présentée par la maison Chez Clairette Enr., les 2 et 3 mars prochains, à la Salle Notre-Dame, sous les auspices du Cercle Marie LeNeuf des Filles d'Isabelle, au profit de leurs œuvres.

Mmes Hector Pomerleau, Pierrette Beaudet, Paul Laurendeau, Eddy Carrier, Mlle Marguerite Racine, Denise Baril, Denise Julien, Mary Bartlett, M. Jerry Bartlett, Mme E. Bartlett, Mmes Aristide Soumis et Gill Coutu, Mmes Yolande Montour, Gilberte Rouette, Mmes Jean-Paul Massicotte, Jean Delisle, L. Bergeron, Mlle Thérèse Montplaisir, Mmes F. O'Grady, R. Trotter, P. Desbiens, Guy Larose, Roland Bois-clair, L. Rochefort, V. Levasseur, M. Henley, Adolphe Parent, Mmes Suzette, Raymond et Carmen Parent, Alice Bélanger, Mme Charles Turcotte, Mlle Thérèse Bergeron, Mme Marie Noël, Mlle Yolande Poisson, Mmes J. Groseau, Mlle L. Grolau, Mme Henri Rivard, Mmes Gisèle et Suzanne Rivard, Elianne LaBissonnière, de Batican, Mlle Thérèse Grenier, Mmes Raoul Arcand, Maurice Gervais, P. Verrette, Mlle Madeleine Verrette, Fernande Verrette, Paul Verrette, Pauline Duval, Aline Dumont, Roger Villemure et Mme Robert Talbot.

Déplacements

Mlle Lucille Létourneau et Germaine Dumont passent la semaine à New-York.

M. et Mme Hector Daumont d'Ottawa, ont passé les journées de mercredi et jeudi, dans notre ville.

M. et Mme Yvan Montcalm, de Québec, ont quitté cette ville pour Toronto, où ils séjourneront quelques mois, après quoi, ils retourneront à Montréal.

COURS D'ART CULINAIRE

Des cours d'art culinaire seront donnés les 2-3-4 mars à la SAIE STE-FAMILLE au CAP-DE-LA-MADELINE sous les auspices de l'O.T.J. de cette paroisse.

Toutes les dames et jeunes filles sont invitées.

L'admission est de \$1.25 pour les dames et de \$0.75 pour les jeunes filles. Une valeur de \$1.000 sera donnée en prix de présence.

Billets en vente chez: Jean Leblanc, Séraphine Laperrière et à la Lingerie Lévesque. Les places sont limitées. Il faut se hâter.

J'ai horreur d'avoir le nez bouché ou les narines sèches. Heureusement, je connais maintenant MENTHOLATUM qui rafraîchit, soulage et dégage les muqueuses congestionnées. Si vous m'écrivez, je vous ferai parvenir un GENEUX ECHANTILLON GRATUIT de Mentholum afin que vous puissiez en faire l'essai vous-même et vous rendre compte pour quel vous suis si enthousiaste de ce produit de qualité. Des milliers de personnes sont d'ailleurs de mon avis. La substance active de Mentholum contient des ingrédients médicamenteux qui dégagent les voies respiratoires et soulagent de la sécheresse des narines. Écrivez à Berthe Brillant, 1411 rue Créscent, Montréal, pour obtenir votre échantillon.

Un tas de couture attend la plupart des femmes pour le printemps. Mais pour vous faciliter la tâche, je vous recommande d'employer les BIAS PLIS PRISCILLA. Je partage l'enthousiasme des milliers de femmes qui préfèrent les biais Priscilla à toute autre marque. Essayez-les, et vous comprendrez le secret de leur vogue. Leurs vingt et une couleurs sont des plus attrayantes! Peut-être préférez-vous les carreaux amusants ou les effets deux tons? Vous en avez un beau choix dans les biais plis Priscilla fabriqués au Canada et absolument garantis bon teint. Je suis enchantée par le fini spécial des biais en linon Priscilla qui se posent si facilement!

Nous avons une grande joie, depuis quelque temps, à établir les plans de notre future maison. Je tiens à avoir une table de toilette encastrée dans la chambre à coucher et j'ai établi moi-même les plans de la cuisine. Je pense à ces plans depuis le premier jour où j'ai commencé à faire du ménage! Tout cela coûte de l'argent, mais encore quelques payes et nous aurons assez d'économies à la BANQUE DE MONTRÉAL pour notre premier paiement. C'est agréable d'économiser quand on a un but déterminé. C'est vraiment le secret de l'épargne et j'espère de le faire connaître de tous! Economiser et j'espère de le faire connaître de tous! Economiser et j'espère de le faire connaître de tous!

devient facile quand vous savez pourquoi vous mettez de l'argent de côté. Les rêves se réalisent plus vite que vous ne le pensez. Je vous conseille de tendre vos efforts vers la chose que vous désirez le plus et pour l'atteindre, économiser à "MA BANQUE".

De fameux chandails par de nouvelles couleurs enchantées et des styles épatants... Tout désigné pour vous! Les fameux chandails Lady Anne... 100/100 pure laine Botany, à l'épreuve des mites. A votre magasin préféré dès maintenant!

GILETS, VÊTEMENTS DE SPORT, COSTUMES EN TRICOT.

ROYAL KNITTING COMPANY, TORONTO, CANADA

HANNA & CO.

403, 56 Rue Shawinigan

Tél. 5122

MAISON ABOUD

705, 56 Rue Shawinigan

Tél. 2760

Élégance strictement canadienne



Charmant trio de jolis souliers de fabrication canadienne: cachet d'élégance ajouté aux nouveaux costumes et robes tailleurs du printemps. A gauche, bel escarpin en veau traité aniline, ton Bénédicte. Empignonné à base d'échancrure, sobre garniture à boucle tailleurs. Au centre, autre exemple de l'emploi du veau traité aniline, dans ce soulier à crêtes arrondies, ce soulier se porte admirablement bien avec un costume. A droite, escarpin à lignes abaissées, dans la nouvelle nuance Sable. Touches de suède noir soulignant le plaisant contraste du ton clair de ce soulier en veau. Le bout esquisse un format vague-ment carré, donnant à ce soulier un aspect tailleur.

Au domaine de la femme

(Par Christine Sirois de la presse canadienne) Assurance santé

Les différentes formules d'assurance-santé connaissent une vogue sans précédent au Canada. L'assurance hospitalisation couvre en effet, au pays, cinq millions et demi de personnes et l'assurance-chirurgie près de quatre millions et l'assurance-maladie environ trois millions.

Dans les six provinces canadiennes où le gouvernement n'administre pas de plan d'hospitalisation, une personne sur deux a il-

l'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités qui contribuent à la perfection d'un ouvrage fini.

La confection des robes n'est qu'une phase de la couture. En plus de fabriquer ses propres vêtements, la femme moderne confectionne la majeure partie des vêtements de sa famille, et procède elle-même à la décoration intérieure de son foyer. De cette façon, la couture s'avère très profitable, comme passe-temps.

N'importe quelle femme peut apprendre à coudre, si elle y met un intérêt suffisant, et si de bonnes instructions lui sont données.

Au tout début, il faut commencer par se procurer l'équipement nécessaire, puis, point par point, apprendre la procédure de la confection d'une robe.

Le moment où l'idée est conçue, en passant par le choix d'un patron, et allant jusqu'à ce que le dernier bouton soit cousu bien en place.

L'art de coudre est plus qu'une aptitude à tailler et à faire des points. Il comprend plusieurs qualités

Du hockey Junior A ou de calibre supérieur jusqu'en 1956



L'HISTOIRE EST UNE ÉTERNELLE RECOMMENCEUSE. Nous en avons eu une autre preuve, cette année, lorsque Muz Patrick, le plus jeune fils de Lester Patrick, a été nommé instructeur des Rangers de New-York. Comme tel, il devient donc un rival de son frère aîné Lynn, ancien joueur des Rangers et instructeur actuel des Bruins de Boston. La rivalité entre frères dans la Ligue Nationale est de l'histoire, parce que la chose a été déjà produite auparavant. Il fut un temps où Lester Patrick était instructeur des Rangers de New-York, pendant que son frère Frank Patrick, était les destinées des Bruins de Boston et plus tard des Maroons de Montréal. La famille Patrick a écrit des chapitres indélébiles dans l'histoire du hockey au Canada. Lester et Frank se sont fait les artisans de l'un des plus grands projets de l'histoire du hockey sur le continent, lorsqu'il y a cinquante ans, après une brillante carrière hockeyiste dans l'est du pays, les envahisseurs d'ouest canadiens pour bâtir une série de patinoires avec glace artificielle à Vancouver, Victoria et New-Westminster et fonder la Ligue de la Côte du Pacifique. Frank fut nommé président de la ligue et lorsque les Patrick vendirent leurs étoiles aux clubs de l'est du pays, Lester devint gérant des Rangers, poste qu'il occupa jusqu'en 1946, soit pendant 20 ans. Pendant ce temps, les deux frères Lynn et Muz se sont distingués pour les Rangers. Lynn fut instructeur des Rangers à son tour et passa ensuite avec les Bruins de Boston. Quant à Muz, après avoir dirigé le club Tacoma de la Ligue de la Côte du Pacifique, il est devenu instructeur des Rangers de New-York pour continuer la tradition de rivalité chez les Patrick dans le hockey.

Les Rocky Marciano défendra son titre de champion mondial des poids lourds, le 17 juin prochain, au Stadium des Yankees de New-York, ce sera la troisième fois que le boxeur de Brockton, Mass., défendra son titre. Pour Ezzard Charles, ce sera sa 12e participation à un combat de championnat. Charles sera également le 2e ex-champion qui aura une seconde chance de reprendre le titre perdu, car Jim Corbett avait lui-même tenté l'expérience et fut mis hors de combat deux fois par Jim Jeffries. L'histoire de la boxe révèle que jamais, dans le passé, un ex-champion poids lourds n'a pu reprendre sa couronne. Charles fera-t-il mentir le passé? A notre humble avis, nous ne croyons pas que Charles, maintenant âgé de 32 ans, puisse reconquérir les lauriers perdus.

Brian Cullen, habile joueur de centre des Tee-Pees de St-Catharines, vient d'établir un record en portant son total de points à 142 points, dépassant ainsi de 4 points le précédent record de Ken Laufman des Biltmores de Guelph. Les amateurs locaux auront l'avantage de voir à l'œuvre deux joueurs des Tee-Pees, quand le St-Catharines viendra visiter les Reds, au Colisée, le 3 mars prochain. Les Braves de Québec viennent d'annoncer que le joueur d'arrêt-court James Fairchild a été assigné au club Lincoln, Nebraska, Classe "A", où il tentera de se tailler une position. Si toutefois, il ne fait pas l'affaire, il sera envoyé au Corpus Christi, Texas, un club de classe "B". C'est d'ailleurs à cet endroit que Fairchild fera son entraînement de printemps.

L'Association Royale Canadienne du Golf annonce par son secrétaire W. T. Hamilton que les règlements du golf sont actuellement sous presse et que les Associations Provinciales du Golf en recevront des provisions modérées.

Joute remise dans la Ligue Nationale

Montréal (P.C.F.) — La direction de la Ligue Nationale de hockey a déclaré hier que la joute éliminatoire pour le 28 février prochain entre Detroit et Boston a été remise au 16 mars.

Le Garden de Boston sera occupé dimanche soir par un spectacle sur glace.

Défi du St-Régis Paper au Marine Girls du Cap

Le club de ballon au balai St-Régis Paper de Mlle Huguette Madore, lance un défi à l'équipe féminine des Marine Girls du Cap, pour une partie qui serait jouée samedi, le 27 février à 1 h. p.m. au parc Des Pins.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mlle Huguette Madore.



CE SOIR

8 h. 30 p.m.

GUELPH

BILTMORES VS REDS

de Trois-Rivières

Événement J-74

PRIX RÉGULIERS

Les billets seront en vente vendredi de 10 h. à 6 h. p.m.

4e versement

BILLET de SAISON

AVIS

Les billets réservés sont en vente chez les dépositaires suivants

Armand Champoux

Rue Des Forges

Corona Cigar Store

Rue Notre-Dame

Jean-Paul Pépin

Rue St-Maurice

Buffet Trifluvien

et au COLISÉE

Le club gardera son nom et sera dirigé par le même comité local

(Par Paul-Emile Guy)

Le club de hockey les Reds de Trois-Rivières Limited est vendu hier, aux As de Québec, une partie importante de leurs intérêts dans une transaction consommée au cours de la journée. Les Reds, qui étaient, depuis le début de la saison, club ferme des As de Québec, deviennent maintenant la propriété de ce dernier club. Cette transaction a été complétée entre les membres de la direction des Reds de Trois-Rivières et Me Mark Drouin, C.R., conseiller juridique des As de Québec, et Punch Imlach, gérant général des As. Le but de la transaction est de permettre au club trifluvien de pouvoir rivaliser avec les fortes organisations du Forum, de Québec et de l'Ontario et par conséquent de faire naître en hockey ville les années d'or du hockey junior.

A l'issue des négociations, les deux parties se sont déclarées satisfaites de la tournure des événements et elles ont souhaité que chacune y trouve son profit.

Toutefois, dans le but de protéger les amateurs de hockey de Trois-Rivières, les Reds ont imposé aux As des conditions qui permettront aux fervents de notre sport national de voir du hockey junior A ou de calibre supérieur, au moins jusqu'à la fin de l'année 1956.

Le club local continuera à porter le nom de Reds de Trois-Rivières et sera dirigé par le même comité.

Dans une entrevue que nous avons eue avec M. André Sirois, président des Reds, Me Mark Drouin, C.R., et Punch Imlach, ces derniers nous ont déclaré que la transaction est avantageuse à trois points de vue: pour les Reds, les As et la population trifluvienne.

M. André Sirois explique pourquoi les Reds ont vendu une partie de leurs intérêts aux As de Québec en soulignant que le club local manquait des ramifications nécessaires à l'organisation d'un fort club junior "A", ramifications que les As de Québec possèdent. Par contre, il manquait aux As de Québec un club de calibre junior "A" à leur organisation. Les deux parties y ont donc trouvé leur profit.

Toutefois, dans l'intention de satisfaire les amateurs de hockey, les Reds ont posé des conditions aux As qui s'engagent à opérer, au Colisée, un club junior A ou de calibre supérieur jusqu'à la fin de la saison 1956, c'est-à-dire jusqu'à la fin du bail de la direction des Reds.

"Maintenant, a ajouté M. Sirois, nous pourrions faire face aux gros organisations comme celles du Forum et de l'Ontario et même leur damer le pion, à la grande satisfaction de nos amateurs".

Me Mark Drouin, le conseiller juridique des As de Québec, Me Mark Drouin, C.R., a donné quelques mots d'explication sur la transaction en disant que les membres de la direction des Reds ont perdu beaucoup d'argent avec leur club, par ce qu'ils ont voulu donner du hockey aux amateurs trifluviens. Pour bâtir une équipe de hockey, il faut des joueurs, de l'argent et des affiliations. Tout cela, les As de Québec l'ont.

"La population de Trois-Rivières a donc raison d'envier l'horizon avec optimisme, car l'avenir est prometteur pour elle. De nouveaux, les amateurs pourront se rendre nombreux au Colisée à applaudir un club victorieux et représentatif de la Cité de Lavoie". Un lien nouveau unira Trois-Rivières et Québec dans le domaine sportif. Cependant la rivalité qui existe entre le Frontenac et les Reds ne sera pas brisée pour cela.

"Je suis convaincu, a dit Me Drouin en terminant, que les deux

organisations marcheront en pleine harmonie parce qu'elles sont amies et ont à cœur l'intérêt du sport.

Punch Imlach

Le gérant général des As de Québec, Punch Imlach, a souligné qu'il avait été fort impressionné par les Reds, lorsqu'ils les a vus à l'œuvre à Guelph, Ontario. "Nous avions besoin d'un club Junior A dans notre organisation et nous l'avons maintenant. De cette façon, les prospects de la province de Québec resteront dans la province".

Imlach a ensuite dit que "les directeurs des Reds avaient fait du beau travail dans les circonstances. Ils ont perdu de l'argent pour présenter du hockey aux Trois-Rivières. Nous les avons de l'argent à dépenser pour développer des jeunes joueurs qui deviendront éventuellement des professionnels des As de Québec. L'an prochain, nous achèterons des joueurs pour renforcer le club des Reds qui deviendra un sérieux aspirant aux grands honneurs du circuit. Plus les Reds seront puissants, plus les As seront forts". En terminant, Punch Imlach a dit quelques mots en français.

Les négociations se sont faites dans un esprit de cordialité et de bonne entente tout à l'honneur des parties intéressées. Cette entente est toutefois sujette à ratification par la Ligue Junior A. A cet effet, une assemblée du circuit Horan aura lieu, cet après-midi, à Montréal. Il se pourrait qu'il y soit question des séries éliminatoires.

Roland Larivière 5 Cordonnerie Royale 1

Le club de Roland Larivière dirigé par Maurice Lemire a éliminé hier soir, au Colisée, l'équipe de la Cordonnerie Royale en remportant la victoire au compte de 5 à 1. Cette victoire et la joute nulle de 5 à 5 donnée au Roland Larivière 10 points contre 6 pour la Cordonnerie Royale. Cette victoire était une semi-finale de deux parties au total des points, dans les éliminatoires de la Ligue Mid-Set du Cap.

Après une première période sans but, Haworth a compté pour la première fois à 1:31 du deuxième vingt, sur une passe de Bruce Cline. Quelques sept minutes plus tard, il comptait de nouveau sur une passe de Cline. Il a complété son tri du chapeau 10 secondes plus tard.

Le St-François a répliqué avec deux buts de Motto McLean et un autre de Moe Irving mais les trois buts rapides de Haworth les avaient quelque peu découragés.

Paul Leclerc, le héros de 22 lancers dans les buts du Valleyfield, soit trois de moins que le nombre d'arrêts effectués par Dave Gauthier.

Sommaire:

PREMIERE PERIODE
Pun: Podolsky 9.46; Palamar 13.46; Irvine 13.46; Needham 14.41; Hay 18.33.

DEUXIEME PERIODE
1-Valleyfield, Haworth 1.31
2-Valleyfield, Haworth 8.46
3-Valleyfield, Needham (Haworth, Cline) 8.56
Pun: R. Leclerc 6.34; Ernst 13.15.

TROISIEME PERIODE
4-Sherbrooke, Irving 1.13
5-Valleyfield, Haworth 2.05
6-Sherbrooke, McLean (Ehman, Bowness) 9.38
7-Sherbrooke, McLean (Irving, Ehman) 9.54
Pun: R. Leclerc 7.47, 17.10; Podolsky 12.19.

ARRETS
P. Leclerc 10 5 7-22
Gauthier 7 10 8-25
Chicotini (P.C.F.) — Les Saguenéens de Chicoutimi, conduits à l'attaque par Jimmy Moore, ont repris la première place de la ligue professionnelle du Québec en remportant hier soir une victoire de 4-1 sur le Royal de Montréal.

Les deux équipes ont commencé la partie sur un pied d'égalité en tête du circuit. Le Royal a cependant une partie de plus que les Saguenéens à jouer.

Moore un ancien joueur du Royal, a compté deux buts et en a obtenu un assist sur un troisième. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Jacques Locas et Stan Smrke.

Dick Gamble a compté l'unique but du Royal.

Bob Perreault a dû bloquer 32 lancers dans la cage des Montréalais. Phil Hughes en a bloqué 24 pour Chicoutimi.

PREMIERE PERIODE
1-Montréal, Gamble (Desautels) 0.44

Potins... Normand Trotter, de la Cordonnerie Royale fut impuissant à compter hier soir, il était surveillé de près, il est le champion compteur de cette ligue. Il n'est âgé que de 13 ans. La Cordonnerie Royale avait terminé la saison en première place.

Couronnement de Mlle Hockey à La Tuque

La Tuque — (DNC) — Lors d'une grande danse à l'hôtel Windsor, l'Association du hockey de La Tuque Inc. couronnera Mlle Hockey. Un orchestre avec artistes locaux feront les frais de la musique.

La lutte entre les deux candidates est des plus serrées. On ne connaîtra l'éluë qu'à la dernière minute. Les prix seront tirés après la cérémonie du couronnement. On s'attend à une assistance record.

Les Biltmores de Guelph au Colisée ce soir

Deux étoiles du St-Louis Juvénile



Le club St-Louis de l'instructeur Claude Germain a connu une bonne saison même s'il n'a pu participer aux éliminatoires de la Ligue Juvénile de l'O.T.J. Parmi les membres de l'équipe qui ont attiré l'attention des amateurs de hockey, mentionnons le cerbère Claude Dufour, considéré comme l'un des meilleurs des ligues mineures (à droite) et le joueur de défense André Dufour qui a accompli un gigantesque travail devant la cage de Dufour.

(Photos: André Godin)

Haworth du Valleyfield joue sa meilleure partie de la saison

Sherbrooke (P.C.F.) — Gordie Haworth y est allé de trois buts hier soir et il a fourré un assist sur un quatrième pour conduire les Braves de Valleyfield à une victoire de 4:3 sur le St-François de Sherbrooke, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Cette victoire a permis aux Braves de se rapprocher à un seul point de la quatrième place du circuit.

Après une première période sans but, Haworth a compté pour la première fois à 1:31 du deuxième vingt, sur une passe de Bruce Cline. Quelques sept minutes plus tard, il comptait de nouveau sur une passe de Cline. Il a complété son tri du chapeau 10 secondes plus tard.

Le St-François a répliqué avec deux buts de Motto McLean et un autre de Moe Irving mais les trois buts rapides de Haworth les avaient quelque peu découragés.

Paul Leclerc, le héros de 22 lancers dans les buts du Valleyfield, soit trois de moins que le nombre d'arrêts effectués par Dave Gauthier.

Sommaire:

PREMIERE PERIODE
Pun: Podolsky 9.46; Palamar 13.46; Irvine 13.46; Needham 14.41; Hay 18.33.

DEUXIEME PERIODE
1-Valleyfield, Haworth 1.31
2-Valleyfield, Haworth 8.46
3-Valleyfield, Needham (Haworth, Cline) 8.56
Pun: R. Leclerc 6.34; Ernst 13.15.

TROISIEME PERIODE
4-Sherbrooke, Irving 1.13
5-Valleyfield, Haworth 2.05
6-Sherbrooke, McLean (Ehman, Bowness) 9.38
7-Sherbrooke, McLean (Irving, Ehman) 9.54
Pun: R. Leclerc 7.47, 17.10; Podolsky 12.19.

ARRETS
P. Leclerc 10 5 7-22
Gauthier 7 10 8-25
Chicotini (P.C.F.) — Les Saguenéens de Chicoutimi, conduits à l'attaque par Jimmy Moore, ont repris la première place de la ligue professionnelle du Québec en remportant hier soir une victoire de 4-1 sur le Royal de Montréal.

Les deux équipes ont commencé la partie sur un pied d'égalité en tête du circuit. Le Royal a cependant une partie de plus que les Saguenéens à jouer.

Moore un ancien joueur du Royal, a compté deux buts et en a obtenu un assist sur un troisième. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Jacques Locas et Stan Smrke.

Dick Gamble a compté l'unique but du Royal.

Bob Perreault a dû bloquer 32 lancers dans la cage des Montréalais. Phil Hughes en a bloqué 24 pour Chicoutimi.

PREMIERE PERIODE
1-Montréal, Gamble (Desautels) 0.44

Potins... Normand Trotter, de la Cordonnerie Royale fut impuissant à compter hier soir, il était surveillé de près, il est le champion compteur de cette ligue. Il n'est âgé que de 13 ans. La Cordonnerie Royale avait terminé la saison en première place.

Couronnement de Mlle Hockey à La Tuque

La Tuque — (DNC) — Lors d'une grande danse à l'hôtel Windsor, l'Association du hockey de La Tuque Inc. couronnera Mlle Hockey. Un orchestre avec artistes locaux feront les frais de la musique.

La lutte entre les deux candidates est des plus serrées. On ne connaîtra l'éluë qu'à la dernière minute. Les prix seront tirés après la cérémonie du couronnement. On s'attend à une assistance record.

Les Biltmores de Guelph rendront visite aux Reds de Trois-Rivières, ce soir, à 8 h. 30, au Colisée du Parc de l'exposition, dans une joute régulière de la ce-lle mixte de la Ligue Junior "A". Pour la circonstance, les Reds tenteront de prendre une douce revanche contre les Biltmores qui les ont défaits au compte de 3 à 2, lors du dernier voyage des Reds en Ontario.

A la suite de la suspension de Alf Pike pour une période d'un an pour avoir retiré son équipe de la glace du Maple Leaf Gardens de Toronto, les Biltmores de Guelph seront de nouveau dirigés par Swat Mason, un habile instructeur qui saura tirer tout le rendement possible de ses joueurs.

Par contre, les Reds de Trois-Rivières joueront sous une nouvelle égide, ce soir, à la suite de la transaction qui a fait passer, hier, les Reds aux As de Québec, le club de la Vieille Capitale ayant acheté une partie important des intérêts du club local. Toutefois, il n'y aura rien de changé, tant sur l'alignement que sur la direction.

Dans ses filets, Glen Hamoy devra cependant se montrer plus solide, car les hommes de Toupin sont dangereux sur leur propre glace.

Après un repos de quatre jours, les Reds seront en mesure de faire une chaude lutte avec les Biltmores. Le retour au jeu de Yvan Houle et de Jean-Guy Gendron est problématique, mais il est assuré que Hervé Lalonde reprendra son poste régulier.

La joute débutera à 8 h. 30 précises.

Plante a son 2e blanchissage de la semaine avec Canadien

Montréal (P.C.F.) — Les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal ont joué soixante minutes de hockey hier soir mais aucune équipe n'était guère plus avancée après la joute qui s'est terminée au compte de 0-0. Le jeu a été très serré pendant toute la partie et les quelque 14,500 personnes ont langui à peu près tout le temps, les deux clubs jouant du hockey défensif et craignant de créer une ouverture à l'adversaire.

Et après la joute, les deux équipes en étaient exactement au même point dans le classement, soit sur un pied d'égalité pour la possession de la deuxième place.

Harry Lumley a enregistré son 11e blanchissage de la saison et il a ainsi pris les devants sur Terry Sawchuk, des Wings de Détroit, dans la course aux honneurs pour le trophée Vézina.

Jacques Plante qui remplace Gerry McNeil dans les filets du Tricolore depuis que ce dernier a été blessé, a réussi son deuxième blanchissage.

Sommaire:

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Pun: Richard 0.49; Sloan 2.07; Nesterenko 4.22, 8.52; Geoffrion 21.42.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Pun: Thomson 3.15; Migay 7.45; Geoffrion, Morrison 7.55; MacKay 12.24; Kennedy, Mosdell 16.38.

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Pun: Sloan 2.24.

ARRETS
Lumley 4 12 8-24
Plante 8 6 6-20
Omaha, N.E.B. (P.A.F.) — Gordie Howe, le meilleur compteur de la ligue Nationale, a compté le but décisif vers le milieu de la deuxième période et les Red Wings de Détroit ont remporté hier soir une victoire de 3-2 sur les Black Hawks de Chicago.

La joute était une partie régulière de la ligue Nationale, une des quatre parties que les Hawks ont décidé de jouer ailleurs que sur leur patinoire de Chicago, où les assistances laissent à désirer.

Le but de Howe, compté alors que le compte était égal, 2-2, a été décisif. Il a lancé d'écoué à une dizaine de pieds des filets. Rollins n'a pas fait le moindre effort pour le bloquer. Jusqu'à ce

Avis aux membres du club "Le Lavolette"

Les raquetteurs du club "Le Lavolette" prendront part à la convention de St-Hyacinthe, dimanche, le 28 février prochain.

Tous les membres qui se rendront à St-Hyacinthe sont priés de se rapporter à la traversée afin de prendre le bateau de 7 h. a.m.

Soyez fidèles au rendez-vous.

Voitures usagées

1951 FORD Sedan \$1175.
1951 NASH sedan radio, air condit. \$1390.
1948 FARGO 2 ton. 1/2 tons pneu 825 x 20 \$ 650.
1951 PONTIAC sedan livraison air condit. \$1250.
FORD Panel 1/2 tonne chaudière \$ 490.
DODGE 1 ton. 1/2 avec boîte chaudière \$1075.
1948 PONTIAC Sedan livraison chaudière \$ 690.

Nous avons encore quelques AUTOS et CAMIONS NEUFS, modèles 1953 - Aussi DEMONSTRATEURS que nous vous offrons à prix très réduits.

Three Rivers Chevrolet

MOTOR SALES LIMITED

755, rue Champflour T-Rivières Tél.: 6-3791

QUI A DIT...? "CHERCHER LA FEMME"



ALEXANDRE DUMAS père — Cette expression provient d'un livre publié au 19e siècle, M. Jackol, avait pour devise: "Cherchez la femme, et la cause sera réglée."

CETTE RECLAME FAIT PARTIE D'UNE SERIE PUBLIEE PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LA TUQUE — (DNC) — Lors d'une grande danse à l'hôtel Windsor, l'Association du hockey de La Tuque Inc. couronnera Mlle Hockey. Un orchestre avec artistes locaux feront les frais de la musique.

La lutte entre les deux candidates est des plus serrées. On ne connaîtra l'éluë qu'à la dernière minute. Les prix seront tirés après la cérémonie du couronnement. On s'attend à une assistance record.

Grand gala sportif des Ecoles samedi après-midi au Colisée



Un programme exceptionnel à l'affiche - Parade à travers les rues de la ville - Joutes de hockey et numéros surprises

Shawinigan Junior B triomphe du Grand'Mère 3 à 2

Shawinigan-Est a son club de curling



Shawinigan-Est a son club de curling. Les membres du club de curling de Shawinigan-Est se réunissent devant leur nouveau club.

Troisième victoire consécutive dans la série semi-finale 4 de 7

(Par Claude Tessier) Shawinigan, 27.-Le Shawinigan Junior B a augmenté son avance d'une partie, hier soir, à l'arena de Shawinigan, alors qu'il a vaincu le Grand'Mère Jr B au compte de 3 à 2, dans la troisième joute des séries semi-finales des éliminatoires de l'Association Junior B de Québec. C'était la troisième victoire consécutive du Shawinigan dans cette série quatre de sept.

La joute d'hier soir a été marquée de 15 punitions pour le Grand'Mère. Arcand a reçu trois punitions pour avoir fait trebucher dans cette période Vanasse et R. Cour, mais les autres punitions ont été évitées. Les autres punitions ont été évitées. Les autres punitions ont été évitées.

Le Laviolette passe en finale

Hier après-midi dans la deuxième joute de la série Laval-Laviolette, le Laviolette a remporté la victoire au compte de 4 à 2, dans la deuxième et dernière joute de la série semi-finale "A".

Le Laviolette jouera contre le gagnant de la série Laval-Laviolette, Gilles Provencher, à la fin de la semaine prochaine. Le Laviolette a remporté la victoire au compte de 4 à 2, dans la deuxième et dernière joute de la série semi-finale "A".

LaVerendrye 3 Laviolette 1

Le club LaVerendrye a remporté la victoire au compte de 3 à 1, dans la deuxième joute de la série semi-finale "A". Le club LaVerendrye a remporté la victoire au compte de 3 à 1, dans la deuxième joute de la série semi-finale "A".

Souper du mardi-gras à Saint-Prospère

Saint-Prospère. — Un souper du mardi-gras, gracieusement offert par la paroisse, aura lieu, le 2 mars prochain, à 7 h. 30, à la salle paroissiale.

Tournoi invitation de ski à Shawinigan

Shawinigan-Nord, 26. — Sous les auspices du Club de Ski de Shawinigan, aura lieu dimanche prochain à Shawinigan-Nord un tournoi invitation de ski: les villes de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque seront représentées.

La bière au coeur d'or

Dans les ligues mineures de l'OTJ

Fernand Auger, du club St-Jean-Bosco a été la grande étoile de son club dans la victoire de celui-ci sur le St-Philippe au compte de 8 à 3. Dans la Ligue Bantam, le club St-Jean-Bosco a remporté la victoire au compte de 4 à 0 sur le St-Jean-Bosco. Dans la Ligue Midget, le club St-Jean-Bosco a remporté la victoire au compte de 4 à 0 sur le St-Jean-Bosco.

Festival de l'Académie du Sacré-Coeur de Grand'Mère

Grand'Mère, 26. — Le festival de l'Académie du Sacré-Coeur de Grand'Mère a accordé une large part aux jeux d'hiver. L'organisation de ce carnaval a prévu une série de joutes de hockey entre plusieurs clubs de notre cité et de celle des Trois-Rivières.

Participation aux recettes de la T.V.

Chicoutimi (P.C.P.) — Roland Hébert, instructeur des Saguenéens de Chicoutimi de la Ligue Professionnelle du Québec, a menacé de ne pas conduire son équipe à Montréal, dimanche après-midi, pour une joute contre le Royal de Montréal, à moins qu'un différend entre les deux équipes au sujet d'une question de télévision n'ait été réglé au préalable.

Le Courchesne Confection champion de la Ligue du Jeune Commerce de Nicolet

Nicolet. — (DNC) — Dans le classement des équipes, le Courchesne Confection a remporté les honneurs de la saison avec un record de 8 victoires contre une défaite pour un total de 16 points. Le Courchesne Confection a remporté les honneurs de la saison avec un record de 8 victoires contre une défaite pour un total de 16 points.

Mascarade pour les enfants de Spémont au Colisée dimanche

La mascarade annuelle organisée par l'Association Recréative de Spémont qui devait avoir lieu le 21 février a été remise au 28 février. Cette attraction aura lieu au Colisée, dimanche le 28 février, à 6 heures p.m., après la joute de hockey.

Semi-finale de la Ligue Nicotéenne

Manseau. (DNC) — Dernièrement à l'arena de Victoriaville, fut disputé un programme double, dans la série semi-finale de la Ligue Nicotéenne.

HOCKEY

Ligue Nationale	P	V	N	P.P.	P.C.	P.S.
Canadien	30	15	11	163	103	79
Détroit	28	12	8	144	125	68
Chicago	26	12	12	126	101	60
St. Louis	26	12	7	145	139	59
St. Paul	26	12	7	145	139	59
Chicago	26	12	7	145	139	59

Tout d'abord—la Qualité

L'Assemblée législative vide le cas des bourses d'étude

Violent débat entre Me René Hamel et l'hon. Paul Sauvé

(Par Hervé Biron)

Québec, 26 — L'Assemblée législative a assisté hier à l'un des débats les plus violents qui se soient déroulés en Chambre au cours de la présente session. Cette discussion a porté sur l'octroi des bourses et elle a mis aux prises, durant une bonne partie de la journée, l'hon. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du Bien-être social, et Me René Hamel, député libéral de Saint-Maurice.

M. Hamel cita le cas de deux jeunes gens de Shawinigan qui ont demandé des bourses, l'un pour l'École de Papeterie des Trois-Rivières, l'autre pour l'École Technique de sa ville. Dans un cas, le premier, la bourse aurait été accordée; dans l'autre, elle fut refusée, et il se trouvait, dit M. Hamel, que le père du jeune homme à qui la pension fut refusée était libéral.

M. Sauvé répondit que, dans le cas de l'élève de l'École Technique le cours ne coûte que \$40 par année, que le père gagne \$3,500 par année et qu'il avait les moyens de payer cette dépense. Il ajouta que, dans ce cas, le candidat avait obtenu une recommandation de l'hon. Marc Trudel, ancien député du comté, et que celui qui a obtenu la bourse n'avait pas de recommandation.

Dans une autre partie du débat, le ministre rappela que deux des fils de M. Paul Goulet, député libéral de Temiscamanga, avaient obtenu au total \$1,100 en bourses. M. Goulet prétendit que ses fils n'avaient reçu que \$600. Mais M. Sauvé cita les chiffres de tous les chèques encaissés par les étudiants et dont la somme s'élevait bien à \$1,100.

Le débat commença sur la fin de bourses, pour le dire de lui-même, à l'occasion de la situation. Dans sa réponse, en date du 18 décembre 1953, M. Sauvé déclara :

"J'invite maintenant les députés à l'opposition à discuter de la question des bourses, c'est le temps."

M. Duplessis : Oui, le député de Saint-Maurice a déjà parlé de ça. Qu'il a dit :

M. Hamel : Je vais donner un exemple. A Shawinigan, deux pères de familles ont demandé des bourses. Un père de deux enfants, propriétaire, a été accepté; un père de 10 ou 8 enfants, locataire, a été refusé, parce que, lui, n'a pas de bourse. C'est capable de supporter le coût des cours. Il s'agit des deux familles Maréchal. C'était pour des bourses à l'École Technique de Shawinigan. Un, celui qui a fait une démarche fructueuse, était organisateur de l'Union Nationale, tandis que l'autre, celui qui a été refusé, était un citoyen ordinaire, qui ne s'occupe pas de politique.

"Je dirai plus, j'ai discuté un jour avec un responsable de l'Université Laval de Québec. Il ne savait pas que j'étais député de Saint-Maurice. Il m'a dit : C'est malheureux, mais votre comté a voté du mauvais côté."

M. Sauvé : Ça fait assez longtemps que ça dure ! Le député a toujours fait les affirmations qu'il n'a pu prouver. Il m'a déclaré à moi, derrière le trône de l'orateur :

"Je ne pense pas que c'est vous qui faites ça." Je lui ai invité à rencontrer les autorités de toutes les universités de la province et à faire enquête, puis de venir me dire en Chambre ce qu'il lui aurait répondu. Il m'a dit qu'un haut dignitaire de l'Université de Montréal lui avait dit : "Les bourses en bas de \$100, ça ne va pas trop mal. Mais en-dessus de \$100 ça devient du patronage politique."

M. Hamel : Je n'ai pas dit de l'Université de Montréal, mais un personnage responsable à l'Université Laval.

M. Sauvé : J'affirme sur mon honneur de député que le député a dit un haut dignitaire de l'Université de Montréal.

M. Hamel : C'est faux.

M. Sauvé : Il y a un de nous deux qui est un menteur.

Le ministre donne ensuite lecture à la Chambre d'une lettre qu'il a adressée, en décembre dernier, après les insinuations du député de Saint-Maurice en Chambre :

M. Sauvé : J'admets que ces paroles ne sont pas parlementaires, mais on en était arrivé à un point où aucune autre conclusion n'était possible. Quelqu'un a menti et ce n'est pas moi.

M. Hamel : Le ministre a avoué que ses paroles ne sont pas parlementaires. Qu'il les retire.

M. Sauvé : J'ai posé les prémisses tout à l'heure quand j'ai dit que l'un de nous deux avait menti. Le député alors n'a pas protesté.

M. Hamel : Je répète que je n'ai pas parlé d'un haut dignitaire de l'Université de Montréal mais de l'Université Laval.

M. Sauvé : J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Hamel : Je n'ai pas dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Sauvé : J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Hamel : Je n'ai pas dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Sauvé : J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Hamel : Je n'ai pas dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Sauvé : J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Hamel : Je n'ai pas dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Sauvé : J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Hamel : Je n'ai pas dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Sauvé : J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice.

M. Sauvé : C'est à moi que s'adressait alors le député de Saint-Maurice et je soutiens qu'il m'a parlé dans le temps de l'Université de Montréal.

M. Hamel : J'insiste, M. le président, pour que le ministre retire ses paroles.

M. Duplessis : Le député a fait des déclarations. Il ne peut les nier. Le ministre est un homme consciencieux. Il est allé aux renseignements et ces renseignements prouvent que le député n'a pas dit la vérité. Le ministre a employé l'expression "déclaration mensongère". Il aurait peut-être pu se contenter de dire qu'il s'agissait de "déclaration fautive".

M. Sauvé : Je vais retirer mon expression première, je vais la remplacer par une autre. Je vais dire que le député a fait des affirmations qui lui sont coutumières.

M. Hamel : Il y a des règlements en cette Chambre où il n'y en a pas. Je demande qu'il retire ses paroles sans condition.

M. Duplessis : Le ministre a parlé de déclarations fautives et de déclarations mensongères. Le président du comité des subventions, M. Maurice Tellier, tranche finalement le débat en décidant que l'hon. M. Sauvé a véritablement retiré ses paroles et qu'il leur a substitué une expression non défensive par les règlements de cette Chambre. L'incident doit donc être considéré comme clos.

Au début de l'après-midi, l'hon. Paul Sauvé revint sur la question. "A l'ajournement, ce midi, déclare le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, nous discuterons le système de distribution des bourses d'études dans la province de Québec. J'ai déjà expliqué de quelle façon on procède, par l'entremise d'un comité spécial dans chacune des trois grandes universités Laval, Montréal et McGill."

"Je me suis élevé, peut-être avec violence, contre les affirmations libérales à l'effet qu'il y a de l'ingérence politique dans la distribution des bourses. Pas un homme de cœur, en effet, qui ne se choquerait en face de telles assertions, sachant tout le soin que nous avons mis à élever cette distribution de bourses au-dessus des considérations politiques."

"Il y a des fils d'organismes libéraux, des fils de députés libéraux anciens et actuels qui ont eu des bourses du gouvernement de l'Union Nationale. Il y a deux mois, à la suite d'une première discussion à ce sujet, j'ai demandé à l'opposition de nous donner des faits, de citer des noms. Ce matin, le député de Saint-Maurice s'est levé et il a cité les noms de deux Maréchal, de Shawinigan Falls. Je veux lui demander si ces dossiers que j'ai ici se rapportent bien à ces deux jeunes gens."

M. Sauvé donne alors les noms de Réjean et de Rémi Maréchal, tous deux de Shawinigan, le premier étudiant à l'École de Papeterie de Trois-Rivières, et l'autre à l'École Technique de Shawinigan.

M. Sauvé : "Maintenant, je demande au député de nous dire si ces deux fils de députés libéraux ont bien eu des bourses d'étude."

M. Hamel : Je ne puis pas l'intention de prouver le contraire. Mais le ministre m'a accusé d'être un menteur.

M. Sauvé : Si on recommence, je recommencerai moi aussi. Il y a eu une décision du président du comité ce matin.

M. Hamel : J'ai droit de répondre. On a dit que j'avais menti.

Le président du comité, M. Maurice Tellier : Le député n'a pas le droit de mettre dans la bouche du ministre des paroles qu'il n'a pas dites. La situation a été réglée par une décision du président.

M. Hamel veut continuer dans le même ordre d'idées mais le premier ministre intervient pour déclarer que le député, par son insistance, tente de critiquer une décision du président.

M. Tellier : Le député n'a pas le droit de continuer sur ce ton. Des paroles retirées ne peuvent pas être considérées comme ayant été dites.

M. Hamel : Je veux me défendre sur le fond de la question. Les accusations du ministre porteraient sur des paroles dites privément en dehors de la Chambre.

M. Sauvé : Mon accusation était basée sur deux points : 1—Sur ce qu'a dit le député relativement au patronage politique; 2—Sur des paroles dites dans le corridor de la Chambre et qui complétaient les premières déclarations en Chambre.

M. Hamel : Je dis et je répète qu'on fait du petit patronage politique avec tous les arguments du gouvernement.

M. Hamel : Restons sur la question des bourses. Le reste a été réglé.

M. Sauvé : J'ai dit et je répète que le gouvernement fait du patronage politique avec tous les arguments, y compris les arguments du ministre du Bien-être social et de la Jeunesse. Quant à l'accusation que je lui aurais faite des déclarations en dehors de la Chambre...

M. Duplessis : Si le député ne peut pas prouver, qu'il se taise. Il a porté des accusations ce matin. Le ministre sort des dossiers et demande s'il s'agit bien des deux cas dont a parlé le député. Si le député ne répond pas, le ministre va continuer son discours.

M. Hamel : Je ne répondrai pas avant de m'être défendu. Il m'accuse en se basant sur une conversation privée.

Une voix : Est-ce vrai ?

M. Hamel : C'est faux ! Je n'ai jamais parlé au ministre de l'Université de Montréal. C'est sur son seul témoignage que le ministre m'accuse. Ma parole vaut la sienne.

"Cela me rappelle les méthodes derrière le rideau de fer où on emploie la force pour forcer les gens à faire des déclarations. Je ne croyais pas que dans la province de Québec, la démocratie fut en danger à un point tel que je le constate aujourd'hui. Je n'ai jamais parlé de l'Université de Montréal. Je ne connais personne qui ait dit que j'étais député de Saint-Maurice. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

M. Goulet : Je proteste. Au moment où le ministre m'a accusé, j'étais en train de parler avec le député de Frontenac.

M. Sauvé : J'ai dit : La meilleure preuve que nous ne faisons pas de politique avec les bourses, c'est que les fils du député en ont eu.

M. Goulet : J'ai dit que le ministre avait fait arrêter les bourses et c'est vrai.

M. Sauvé : Le député de Temiscamanga a également dit que l'ancien député du comté, M. Nil Larivière, avait gardé les chèques dans ses poches. L'a-t-il dit, oui ou non ?

M. Goulet : Le ministre a dit que l'un de nos fils avait reçu \$700 et j'ai dit que l'autre n'avait reçu que \$200 et j'ai demandé que le ministre ait le courage de montrer les chèques.

M. Sauvé : Je les ai. Le député a fait quatre affirmations :

1—Que le ministre avait fait annuler les bourses;

2—Que Nil Larivière avait gardé les chèques dans ses poches;

3—Que ses fils n'avaient pas reçu \$1,100 mais \$600;

4—Que ses fils avaient remboursé 50 pour cent des bourses.

M. Marler : Il est d'usage en Chambre que l'on cite les paroles qu'on attribue à un député; si le député nie, on est obligé de prendre sa parole.

M. Duplessis : Quand les paroles ont été prononcées en Chambre, le député ne peut nier. S'il a fait des déclarations en dehors de la Chambre et qu'il nie, on est alors tenu de prendre sa parole.

M. Goulet : J'ai dit que si le ministre n'a pas été payé par le gouvernement, il n'a pas été payé par le gouvernement. J'ai dit que j'étais député de Saint-Maurice."

M. Sauvé : Je ne puis pas le prouver. Mais je suis intervenu une quinzaine de fois par année pour demander que le comité reconsidère sa décision et qu'il accorde une bourse déjà refusée à l'un de nos fils. Ainsi, quand le député de Temiscamanga a dit que j'étais intervenu pour faire annuler une bourse à ses fils, il n'a pas dit la vérité.

Feuilleton du Nouvelliste

Coeur à louer

H. ROBITAILLIE et G. De CHAMPDENIER

23

Jacques n'en était pas plus reconnaissant pour cela au vieux Pero-Casavecchi; c'était Christine qui avait pris la communication et la nouvelle avait pu la tuer. Grâce à Dieu, elle avait montré le courage d'un homme et n'avait pas pensé qu'un frère, dont elle avait deviné depuis longtemps le secret.

C'est elle qui avait déclaré d'un petit ton sans réplique:

— Jacques, il faut que nous allions à Wisnes, tout de suite; il ne faut pas que Maxime apprenne la chose par d'autres, s'il ne sait pas encore; cela lui ferait trop de mal.

Maxime se raidissait contre la douleur qui l'envahissait déjà.

— Amélie? dit-il seulement.

— Oui, fit Christine, pressant entre ses petites pattes la longue et ferme main fraternelle, mais elle vit, tu sais, on la sauvera. Seulement, je sens qu'il faut que nous pensions beaucoup à elle, que nous l'aimions beaucoup.

— Que lui a-t-on fait? demanda soudainement le jeune homme.

Jacques expliqua:

— Personne n'est en cause, semblerait-il. C'est l'accident banal et bête; elle allait à Saint-Germain par la route, sur son vélomoteur, quand elle est tombée dans la Seine avec son engin. Des marins l'ont secourue de suite, mais le choc... le froid...

— Bref, elle est en danger! Ou? Chez Pero-Casavecchi?

— A Paris, à l'hôpital Beaujon.

Maxime repoussa Christine avec douceur et entra dans son cabinet où personne n'osa le suivre. Il avait un visage dur et tendu qu'on ne lui connaissait pas.

— Laissons-le, chuchota Marianne. Venez, mon petit poulet... et vous aussi, Monsieur Jacques, vous avez des airs de l'autre monde... Je vais vous servir quelque chose... tout ira bien, vous verrez.

— Oui, tout ira bien, maintenant.

que Maxime va s'en mêler, assura Christine.

Elle ne savait pas exactement ce que son frère allait faire, mais elle était sûre qu'il ferait quelque chose et qu'il sauverait Amélie de la maladie en même temps que de tout mal.

Dans son cabinet, Maxime téléphonait à un confrère, pour lui confier ses malades. Un devoir plus urgent l'appela; oui, c'était bien un devoir... il sentait que la Providence lui avait confié, depuis toujours, la sécurité et le bonheur de sa petite amie d'enfance, si seule, si orpheline dans un monde hostile, si démunie avec son cœur loyal qui ne connaissait ni la méfiance, ni la fourberie, ni le sordide intérêt.

XXI

"Nous la sauverons, je vous le promets..."

Amélie demeura plusieurs jours entre la vie et la mort... elle ne sortait de sa torpeur que pour s'agiter en un délire épuisant. Le surindemnité de l'accident, le docteur qui la soignait avait déclaré:

— Maintenant, je réponds de notre malade.

Mais la persistance anormale de l'état fébrile le dérouterait.

Aucun organe n'est atteint, affirmait-il, et cependant, une cause que je ne peux définir empêche cette enfant d'entrer en convalescence... on dirait qu'un ressort s'est détendu ou brisé en elle, diminuant cet élan vers la vie et la santé, si fort chez les jeunes et qui, plus puissamment que tous les secours de la médecine, les aide à remonter la pente après un choc, même grave.

(à suivre)

LES PRIX DES DENRÉES

Le marché de gros des oeufs a fait preuve de fermeté, hier. L'offre et la demande continuent faibles. Les prix des grossistes pour ventes en cartons et par petites quantités aux détaillants sont demeurés inchangés.

Aucun changement des prix du beurre et des pommes de terre. Les arrivages de pommes de terre n'ont été que de quatre wagons, hier. Il y a eu deux retraits et 37 wagons demeureraient sur les voies.

On continue toujours à offrir 61 cents la livre pour le beurre du Québec, 92 points.

Lait écrémé en poudre: procédé de pression (en barils) 8 et 1/2 demandé; procédé centrifuge (en barils) 10 et 1/4 demandé.

Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal, hier, par le Ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: caisses gratuites; catégorie A-gros spécial 47; A-gros 46, moyen 44-45; poulette 42-43; B-39; C 34. Caisse requise: 372.

Beurre: prix du gros 61 1/4; arrivages courants, beurre du Québec 61; beurre de crémère, enveloppé, de première qualité, 62 1/4.

Pommes de terre: blanc de l'Ontario 31 1/4; blanc 31 1/4; blanc du Québec 31 1/4; blanc 31 1/4; blanc du gros pour le blanc de l'Ontario 32 1/4; pour le blanc 32 1/4; pour le blanc du Québec 31 1/4; pour le blanc 31 1/4.

Pommes de terre: numéros 1: Nouveau-Brunswick, les 50 livres, 65-70; les 10 livres, 16-17; les 75 livres, 100-105; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, 110-120; les 10 livres, 18-19.

Les bestiaux: Sur les marchés à bestiaux de Montréal, les bovins, dont les arrivages ont été moins nombreux cette semaine, ont été en meilleure demande et presque toutes les catégories se sont vendues 50 cents plus cher.

Les bovins de bonne qualité ont rapporté entre \$8 à \$18.50, quelques-uns \$18.75, ceux de qualité moyenne \$16.50 à \$18, et les taures de qualité moyenne ont été vendues de \$13 à \$15. Les vaches se sont échangées pour \$13.50 à \$15.50, quelques-unes \$13, celles de qualité moyenne \$10 à \$11.15. Les communes entre \$9 et \$10, et les taures de qualité ont obtenu \$13 à \$14.50, quelques-uns \$15, les communes et les moyens entre \$9 à \$13.

Les veaux de lait de bonne qualité se sont échangés à des prix plus stables tandis que les communes et les moyens valaient environ \$11 de moins. Les veaux de lait, de bonne qualité et de choix, ont changé de main à \$26 ou \$28, quelques-uns à \$29, les communes et moyens, entre \$14 et \$25. Les veaux d'herbe et les veaux d'un an valaient entre \$8 et \$13.

Les agneaux, en grande partie de qualité moyenne à commune, ont obtenu \$15 à \$18, quelques-uns \$19 à \$21. Les moutons ont varié entre \$6 à \$12.

Quarante porcs de la catégorie A ont rapporté \$36, 40 autres \$35.75 et le reste \$35.50. Le prix des truies est demeuré stable à \$26.

Les arrivages de la semaine ont été de: 1275 bovins, 1845 veaux, 60 moutons et 2260 porcs.

Les céréales: Les prix du lin étaient fermes hier à la Bourse des Grains de Winnipeg mais les affaires étrangères ont été peu nombreuses. Les transactions d'orge ont été actives alors que les expéditeurs et les acheteurs américains ont effectué des achats. Les transactions d'avoine ont surtout été domestiques et le seigle a suivi la tendance qui s'est manifestée sur les marchés américains.

Les fèves de printemps et la poussière sévissant dans certaines parties du Kansas ont diminué la demande de blé à la Bourse des Grains de Chicago, hier, aidant ainsi aux contrats futurs de la nouvelle récolte à toucher des sommets saisonniers.

Le blé fut pratiquement seul à réaliser des gains. Les contrats de fèves de printemps de notre ville, récemment favorisés par le blé, ont succombé à de petites ventes à profit. Ils n'ont pas perdu beaucoup de terrain, toutefois, et les contrats de la nouvelle récolte ont monté.

LES VALEURS BOURSIERES

Bourses de Toronto

	12	13	14
3900 Acad Uran	415	415	415
2712 Alcan Ur	10	506	510
718 Ang Cdn	41	40	40
1000 Auh	8	8	8
9500 Aub	13 1/4	13 1/4	13 1/4
1800 Barrat	130	129	129
12500 Baska	39	35	37
9600 Bevet	21	20	20
11100 Bonville	41	40	40
50 Wright Pr	19 1/2	19 1/2	19 1/2
2000 Brnshart	10 1/2	10 1/2	10 1/2
6000 Brnswick	10	9 1/2	9 1/2
6000 Buf Cdn	21 1/4	20 1/4	21 1/4
350 Cal Con	440	435	440
3100 Cdn Ad Oil	41	40	41
1000 Dcc War	14	14	14
300 Casiar	620	620	630
7500 Centre Lk	108	105	106
1000 Cech Will	75	74	75
2100 C Allen	24	23 1/2	24
3025 C Hall	39	37	37
40038 Cons m tis	18	17 1/2	18
320 Con Oas	10 1/2	10 1/2	10 1/2
3500 Duvess	18	18	18
1400 E Bal	395	385	385
2100 Estrail	18 1/2	17 1/2	17 1/2
2100 Fed Kirk	10	10	10
1100 Gas Exp	54	51	53
300 Geo Pte A	800	800	800
600 Goldale	26	26	26
4500 Goodfah	26	26	26
36000 Grndas	26	26	26
1000 H Rock	17	17	17
7500 Hon Yk	18 1/2	18 1/2	18 1/2
320 Husky	36	35 1/2	35 1/2
800 I Nickel	36	35	35
1600 Jet Oil	10	10 1/2	10 1/2
300 Kbyron	10 1/2	10 1/2	10 1/2
700 Lk Ling	4 1/4	4 1/4	4 1/4
2000 Lap	4 1/4	4 1/4	4 1/4
1000 Lncrt	12	12	12
300 L Pate	12	12	12
1500 Macris	12	12	12
300 Malar	140	140	140
1000 Mynwe	18	18	18
9500 Mynr	26	26	26
1000 Mynwe	19	17	17
20000 Mew	36	36	36
14000 Mill C	18	18	18
1000 Montoro	31 1/2	30	30
17500 N Bid	84 1/2	84 1/2	84 1/2
3200 N Cont	29	28 1/2	28 1/2
2000 N Hrdge	20	20	20
8200 N Lard U	210	210	210
6 N Sup	210	210	210
1121 Noranda	62 1/2	60 1/2	62 1/2
600 Norda S.V.P	215	215	215
3200 N Oil	215	215	215
3400 Nk Trin	19	19	19
3500 O Rct	9 1/2	9 1/2	9 1/2
28000 P Est	40	38	38
20000 Parbel	16	15	15
22500 Petrol	48	44	47
1000 Pop O	30	30	30

Bourses de Montréal

	12	13	14
3900 Acad Uran	415	415	415
2712 Alcan Ur	10	506	510
718 Ang Cdn	41	40	40
1000 Auh	8	8	8
9500 Aub	13 1/4	13 1/4	13 1/4
1800 Barrat	130	129	129
12500 Baska	39	35	37
9600 Bevet	21	20	20
11100 Bonville	41	40	40
50 Wright Pr	19 1/2	19 1/2	19 1/2
2000 Brnshart	10 1/2	10 1/2	10 1/2
6000 Brnswick	10	9 1/2	9 1/2
6000 Buf Cdn	21 1/4	20 1/4	21 1/4
350 Cal Con	440	435	440
3100 Cdn Ad Oil	41	40	41
1000 Dcc War	14	14	14
300 Casiar	620	620	630
7500 Centre Lk	108	105	106
1000 Cech Will	75	74	75
2100 C Allen	24	23 1/2	24
3025 C Hall	39	37	37
40038 Cons m tis	18	17 1/2	18
320 Con Oas	10 1/2	10 1/2	10 1/2
3500 Duvess	18	18	18
1400 E Bal	395	385	385
2100 Estrail	18 1/2	17 1/2	17 1/2
2100 Fed Kirk	10	10	10
1100 Gas Exp	54	51	53
300 Geo Pte A	800	800	800
600 Goldale	26	26	26
4500 Goodfah	26	26	26
36000 Grndas	26	26	26
1000 H Rock	17	17	17
7500 Hon Yk	18 1/2	18 1/2	18 1/2
320 Husky	36	35 1/2	35 1/2
800 I Nickel	36	35	35
1600 Jet Oil	10	10 1/2	10 1/2
300 Kbyron	10 1/2	10 1/2	10 1/2
700 Lk Ling	4 1/4	4 1/4	4 1/4
2000 Lap	4 1/4	4 1/4	4 1/4
1000 Lncrt	12	12	12
300 L Pate	12	12	12
1500 Macris	12	12	12
300 Malar	140	140	140
1000 Mynwe	18	18	18
9500 Mynr	26	26	26
1000 Mynwe	19	17	17
20000 Mew	36	36	36
14000 Mill C	18	18	18
1000 Montoro	31 1/2	30	30
17500 N Bid	84 1/2	84 1/2	84 1/2
3200 N Cont	29	28 1/2	28 1/2
2000 N Hrdge	20	20	20
8200 N Lard U	210	210	210
6 N Sup	210	210	210
1121 Noranda	62 1/2	60 1/2	62 1/2
600 Norda S.V.P	215	215	215
3200 N Oil	215	215	215
3400 Nk Trin	19	19	19
3500 O Rct	9 1/2	9 1/2	9 1/2
28000 P Est	40	38	38
20000 Parbel	16	15	15
22500 Petrol	48	44	47
1000 Pop O	30	30	30

BANQUES

	12	13	14
1150 Dist. Corp	20 1/2	20 1/2	20 1/2
225 Dom. Bridge	81	80	80 1/2
115 Dom. Cdn	14	14	14
180 Dom. Dairies	14	14	14
380 Dom. Gl	38	38	38
100 Dom. Lumber	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1205 Dom. Tar	8	8	8
705 Dom. Textile	7 1/4	7 1/4	7 1/4
225 Dom. Brew	21 1/2	21 1/2	21 1/2
110 Edor Paper	21 1/2	21 1/2	21 1/2
200 Electrofax	9 1/4	9 1/4	9 1/4
270 Famous Players	14 1/4	14 1/4	14 1/4
275 Fraser & Co.	14 1/4	14 1/4	14 1/4
210 Fraser Co.	14 1/4	14 1/4	14 1/4
120 Galt & Power	22 1/2	22 1/2	22 1/2
130 Gen. Dynamite	15 1/2	15 1/2	15 1/2
60 Gen. Steel	15 1/2	15 1/2	15 1/2
200 Gypsum Lime	26	26	26
145 Howard Smith	21 1/2	21 1/2	21 1/2
175 Hudson Bay	39 1/2	39 1/2	39 1/2
328 Imperial Oil	33 1/2	33 1/2	33 1/2
328 Imperial Oil	33 1/2	33 1/2	33 1/2
560 Ind. Acceptance	34 1/2	34 1/2	34 1/2
1655 Int. Nickel	36	35 1/2	36
325 Int. Paper	21 1/2	21 1/2	21 1/2
36 Int. Petrol	21 1/2	21 1/2	21 1/2
200 Int. Utilities	29 1/2	29 1/2	29 1/2
325 Interp. Pipe	22 1/2	22 1/2	22 1/2
25 Laurier Secord	14 1/4	14 1/4	14 1/4
540 Massey Harris	8 1/4	8 1/4	8 1/4
25 Massey's Brew.	24	24	24
225 McLaughlin	14 1/4	14 1/4	14 1/4
325 National Steel	25 1/2	25 1/2	25 1/2
325 Noranda	62 1/2	60 1/2	62 1/2
75 Oshawa Flour	22 1/2	22 1/2	22 1/2
125 Ontario Steel	22 1/2	22 1/2	22 1/2
30 Placer Dwell.	24 1/4	24 1/4	24 1/4
115 Powell River	28	27 1/2	28
102 Power Corp.	34 1/4	34 1/4	34 1/4
865 Price Bros.	34 1/4	34 1/4	34 1/4
100 Quebec Power	23	23	23
100 Shawinigan	21 1/2	21 1/2	21 1/2
110 Shawinigan	21 1/2	21 1/2	21 1/2
50 Steel Co. Canada	31	31	31
100 Stimpson	15 1/2	15 1/2	15 1/2
63 Thrift Stores	28 1/2	28 1/2	28 1/2
1000 Union Carbide	2 1/2	2 1/2	2 1/2
225 United Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2
145 W. Gooderham	85	84 1/2	85
225 W. Gooderham	85	84 1/2	85
80 Wilco	19 1/2	19 1/2	19 1/2

BANQUES

	12	13	14
60 Can. Nat.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 Can. Com.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
1000 Can. Imp.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
5 Nova Scotia	42 1/2	42 1/2	42 1/2
200 Royal	41	41	41

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Pe
950 Anglo Newf.	8	7 1/8	
400 Arcan	11 1/2	11 1/2	
100 B. C. Packers	13 1/2	13 1/2	
6000 Brown Co.	11 1/2	11 1/2	
50 Brown Co.	95%	95%	
215 Can. Sugar	38	38	
215 Can. Indust.	39	38 1/2	
1800 Can. Alcol.	3 7/8	3 7/8	
765 Can. Paper	44 1/4	44	
30 Dom. Oilecloth	31	31	
100 Dom. Steel	2 1/2	2 1/2	
2000 East Steel	6 1/4	6	
145 Ford "A"	78 1/2	78 1/2	
750 Great Lakes	22 1/2	22 1/2	
25 Little	16	16	
110 Min. Ont.	29 1/2	29 1/2	
75 Trans. Mt. Oil	23	23	
50 Union Gas	35 1/2	35 1/2	

L'1
Viole
Ham

Que des déb
du cour
l'octroi
partie d
et du B
Saint-M

M.
qui ont
des Tro
Dans u
l'autre,
pere du

M.
Technic
gagne
cette d
obtenu
puté du
de rec

Da
deux d
minque
préten
cita les
et dont

Le det
a matir
in vint
in budo
Le mi à

"J'inv
question
M. Du
Mau
Qu'a-t-
M. He

simple
le fami
les Un
prieur
l ou B

l'Etat
des cou
Marine
Un, et
fructue
l'Union
celui q

Je di
le poli
avec u
Laval
que j'y

il ma
RUE BELLEVILLE
voire c
M. S

que ca
ait ici
prouve
lière l

je ne
pa J
autorit
de la
pua d

le qu
dit qu
reut
Les l

va pa
\$100 e
lique"
M. l

rivera
Laval
M.
neur
un l

le M
M.
qui e
Le

la récha
ambition
"MA MAI

L'A
D
TEF

Venez voir
terrains que
dans

DEMANDEZ
FRANK SE

COUNTERS
Rue de la
Trois-Riv

DEUX TERRAINS
rue de la
à 27 de la

Comme
CHANCE ENCORE
travaux, tout
autres, travaux
de maçonnerie, électricité,
Moulin à

MEHO:
SVP. NE PAS OUBLIER
QUE HÉME DURANT NOS VENTES
A PRIX RÉDUITS, VOUS POUVEZ FAIRE VOS
ACHATS SANS COMPTANT
A L'AIDE DE VOTRE
COMPTE BUDGETAIRE
FORTIN

VENTE-ÉCLAIR

CE SOIR

DE

7 h. 30

A

9 h. 30

OU

DEUXIEME



50 COUPONS

DE DRAPERIES

Longueur: 1 à 3 verges - Largeur: 48 pouces

\$1.00

CE SOIR de 7 h. 30 à 9 h. 30

FAITES TOUS VOS ACHATS SANS DEBOURSE
IMMEDIAT SI VOUS FAITES DÉJÀ
USAGE D'UN COMPTE COURANT BUDGETAIRE

Richard Hudnut
FORMAT DE FAMILLE

shampooing-crème aux oeufs



et
GRATIS!
4 OZ. DE
rinçage
crème

VALEUR: 2.75

les deux pour \$2.00

Pour le prix du shampooing seulement...
vous obtenez un flacon gratuit de rinçage-
crème Richard Hudnut avec chaque flacon de
shampooing-crème aux oeufs Richard Hudnut,
format de famille. Ces deux préparations
Hudnut pour les cheveux font des merveilles
lorsqu'il s'agit de garder vos cheveux beaux
et forts.

CARNAVAL DES AUBAINES

CONFECTIONNEZ VOUS-MEME... OU FAITES CONFECTIONNER

Votre manteau printanier

Nous avons différentes sortes de tissus pratiques IMPORTES D'ANGLETERRE, que nous vous invitons à venir examiner de près... textures et couleurs vous intéresseront sûrement. Cousez pour une somme dérisoire des vêtements bien à vous... confectionnés pour vous seul et qui vous iront à merveille. QUELLE SATISFACTION DE POUVOIR DIRE A VOS COMPAGNES... mais oui, C'EST MOI QUI L'AI FAIT!

Tissu vanté par les grandes revues de modes, rayé deux tons. Fond crème avec motifs rouges, bleus, jaunes, verts, gris et bruns. Largeur 54 pouces.

PRIX SPECIAL
à l'occasion de la
SEMAINE DE
l'épargne par la couture **\$6.25** la vg.

Utilisez les meilleurs patrons
• SIMPLICITY
• BUTTERICK
• McCall
• VOGUE
• ADVANCE

PATRONS EN VENTE AU SECOND

PRIX SPECIAUX

A l'occasion de la

SEMAINE

de

L'ÉPARGNE

par la

COUTURE

27 février au 6 mars

Autre fameux tissu. Son chic réside dans son tissage et dans l'harmonisation du mélange des couleurs. Brun et blanc; vert, brun et blanc; jaune, gris et blanc; rouge, noir, gris et blanc. (Motif à losanges).

PRIX SPECIAL
à l'occasion de la
SEMAINE DE
l'épargne par la couture **\$6.25** la vg.

Vous serez charmé par la beauté et la modicité du prix de ce tissu à carreaux, il vous permettra d'avoir de meilleurs vêtements à prix moindre. Couleurs: jaune, saumon, turquoise, bleu, etc. - 54 pouces de large.

PRIX SPECIAL
à l'occasion de la
SEMAINE DE
l'épargne par la couture **\$4.25** la vg.

FAITES TOUS VOS ACHATS SANS DEBOURSE
IMMEDIAT SI VOUS FAITES DÉJÀ
USAGE D'UN COMPTE COURANT BUDGETAIRE



MAGASIN DU SOUS-SOL

MAGASIN DU SOUS-SOL

MAGASIN DU SOUS-SOL

Les jeunes apprécient de plus en plus

les nombreux avantages de faire leurs emplettes au sous-sol.

...UNE SOURCE INTARISSABLE
D'ÉPARGNE pour les PARENTS

Complets DEUX PANTALONS

Tailles: 24 à 28 24 à 34 28 à 34

Complets de bonne coupe et confectionnés en gabardine de coton ou en tissu CENTURA. Tissu réfractaire à l'eau. Il résistera aux mites et à la saleté, facile à presser. Couleurs: bleu, brun, gris et vert, mais pas dans tous les groupes. Achetez-en deux, et prenez-en possession immédiate pour seulement \$5.00 COMPTANT à l'aide d'un COMPTE BUDGETAIRE FORTIN.

SEULEMENT **\$14.95** ET **\$19.95** SEULEMENT

MAGASIN DU SOUS-SOL

MAGASIN DU SOUS-SOL

MAGASIN DU SOUS-SOL

Offre de la semaine dernière que nous sommes heureux de répéter

\$50. D'ALLOCATION POUR VOTRE VIEUX RADIO
PEU IMPORTE SA CONDITION

Si vous faites l'achat d'un radio-phonographe "Rogers Majestic"

Saisissez cette nouvelle chance de goûter la joie que vous procurera l'acquisition d'un de ces magnifiques **RADIOPHONOGRAPHES "Rogers Majestic"**. Fort joli cabinet, circuit 5 lampes, haut-parleur 8 pouces, incomparable tourne-disques 3 vitesses entièrement automatique, discothèque spacieuse et facile d'accès. FORTIN vous alloue \$50.00 et vous permet d'obtenir ce superbe appareil d'une valeur de \$209.95 pour SEULEMENT \$159.95. Tant qu'il y en aura.

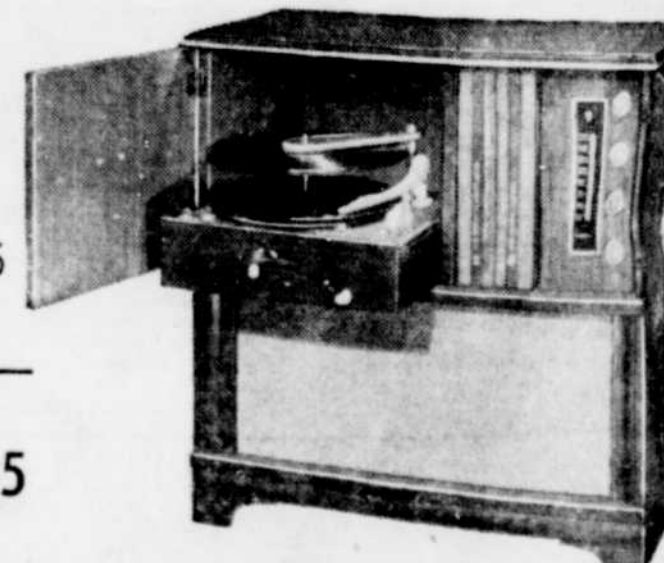
Prix Rég. **\$209.95**
Allocation **\$ 50.**

Prix spécial
FORTIN **\$159.95**
TANT QU'IL Y EN AURA

Aucun déboursé comptant — Commencez à payer en mars
TRENTRE JOURS après la livraison

FAITES TOUS VOS ACHATS SANS DEBOURSE
IMMEDIAT SI VOUS FAITES DÉJÀ
USAGE D'UN COMPTE COURANT BUDGETAIRE

J.L. Fortin LTÉE.



FAITES TOUS VOS ACHATS SANS DEBOURSE
IMMEDIAT SI VOUS FAITES DÉJÀ
USAGE D'UN COMPTE COURANT BUDGETAIRE